SCIENCES
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

MASTER
POLITIQUES EUROPÉENNES

Spécialités :

Politiques européennes et affaires publiques (PEAP)

–

Politiques européennes et franco-germaniques (GER)

–

Sécurité extérieure et sécurité intérieure de l'Union européenne (SESI)

LIVRET DES ETUDES

Année universitaire 2014-2015

Sommaire

Sommaire 3
Description des Unités d'enseignement (UE) 4
UE 1 : Institutions et administration de l'UE (6 ECTS) 72h 4
UE 2 : Politiques publiques européennes (6 ECTS) 72h 7
UE 7 PEAP/GER/SESI : Méthodologie de la recherche en sciences sociales (6 ECTS) 10
Spécialités : Politique européenne et affaires publiques (PEAP) 11
UE 3 PEAP : Lobbying et communication institutionnelle (3 ECTS) 11
UE 4 PEAP: *Fundraising* et gestion de projets européens (3 ECTS) 13
UE 5 PEAP : Marché intérieur et concurrence (3 ECTS) 13
UE 6 PEAP: Politiques locales et régionales (3 ECTS) 15
Spécialité Politiques européennes et franco-germaniques (GER) 17
UE 3 GER : EUCOR 17
UE 4 GER : Droit, Economie et Politique en Allemagne 17
UE 5 GER Lokalpolitik und regionale Zusammenarbeit 18
UE 6 GER : L'Allemagne et la France en Europe 19
Spécialité : Sécurité extérieure et sécurité intérieure (Sécurité de l'Europe et stabilisation internationale) (SESI) 21
UE 3 SESI : Action de stabilisation internationale (3 ECTS) 21
UE 4 SESI : Maintien de la sécurité intérieure de l'UE (3 ECTS) 21
UE 5 SESI : Mutations de la sécurité (3 ECTS) 23
UE 6 SESI : Economie de la sécurité (3 ECTS) 24
UE d'ouverture : 26
UE 8 : Production et analyse de données sur l'Europe 26
UE 9 : Européanisation dans les nouveaux Etats membres 27
UE 10 Culture, citoyenneté et éducation 28
UE 11 Cadres de coopération de l'UE 29
UE 12 : Politique d'immigration et droits de l'homme 30
UE 13 : Médias et communication 31
UE 14 : Module de professionnalisation 33
UE 15 GER : Travailler en langue allemande : Actualité européenne en langue allemande (18h) 33
UE 15 PEAP/SESI/GER : European current affairs seminar - Using English as a working language (Travailler en langue anglaise) (18h) 34
UE 16 : Stage ou mémoire 34
Les intervenants du Master Politiques européennes 35
Le mémoire de Master 2 Politiques européennes 45
Le rapport de stage. Consignes 50
Les groupes de travail 53
Liste des groupes de travail 2014-2015 57
Calendrier de l'année 2014-2015 58

Description des Unités d'enseignement (UE)

Tout étudiant, y compris ceux faisant le double diplôme, est inscrit dans une spécialité : PEAP, GER ou SESI.
L'étudiant doit suivre obligatoirement :
Au 1er semestre :
1/ les 2 UE de tronc commun
2/ les 4 UE de sa spécialité OU, s'il fait un mémoire, l'UE 7 et 2 UE de sa spécialité au choix.
3/ 2 UE dites d'ouverture choisies parmi les 6 UE proposées (UE 8 à 13).

1er semestre :

TRONC COMMUN AUX TROIS SPÉCIALITÉS

UE 1 : Institutions et administration de l'UE (6 ECTS) 72h

Cette UE a pour but de donner aux étudiants les connaissances fondamentales utiles à la pratique des institutions. Elle est composée d'enseignements académiques avancés en science politique et en droit, ainsi que de témoignages et d'exercices pratiques livrés par des praticiens et professionnels issus des institutions européennes.

Sociologie politique des institutions européennes (18 h) Jay ROWELL

Le cours vise à présenter les apports d'une approche sociologique des institutions européennes. Mobilisant une série de travaux récents centrés sur la diversité des acteurs du champ institutionnel et la structure de leurs relations, le cours visera à fournir un cadre d'analyse permettant d'appréhender à la fois l'élaboration des politiques européennes et les processus historiques à plus long terme.

Bibliographie indicative :
Georgakakis, Didier, dir, *Le champ de l'eurocratie, une sociologie du personnel de l'UE*, Economica, 2012
Kassim, Hussein et alii, *The european Commission at the XXI°century*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
Michel Hélène et Robert, Cécile dirs., *La fabrique des européens. Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, PUS, 2010,
Rowell Jay et Mangenot, Michel, dirs., *A political sociology of the EU. Reassessing constructivism*, Manchester, Manchester University Press, 2010.
Smith Andy, 2004 *Politics and the European Commission. Actors, interdependence, legitimacy,* London, Routledge

Politique de l'administration (12h) Didier GEORGAKAKIS
Le cours de politique de l'administration communautaire vise à approfondir l'analyse de la bureaucratie européenne et de son fonctionnement au-delà des nombreux mythes dont elle fait l'objet. Il s'articule autour de deux parties principales. La première vise à s'interroger sur la genèse et la structure du champ bureaucratique européen. Elle comprend à la fois une réflexion les processus qui ont conduit aux développements de l'administration européenne (organisation formelle, pratiques et instruments) et une analyse de ses principaux acteurs (politique de la fonction publique européenne, sociologie des fonctionnaires). La seconde

s'interroge sur le cycle de réforme qui s'est ouvert à la Commission européenne avec la fin des années 90 (réformes du statut, planification stratégique, réforme des RH) et sur les effets de ces réformes tant du point de vue de l'organisation de cette administration (centralisation, managerialisation, externalisation, agencification, etc.) que sur ces effets socio-politiques plus profonds (mobilisations et transformation du dialogue social interne, transformation des pratiques de pouvoir et des fondements de l'autorité des administrateurs, crise de reproduction).

Bibliographie indicative :

Ban C., *Management and culture in an enlarged european Commission : from diversity to unity*, Palgrave, 2013.
Georgakakis, D. dir, *Le champ de l'eurocratie, une sociologie du personnel de l'UE*, Economica, 2012 (version anglaise avec J. Rowell, *The field of Eurocracy*, Palgrave, 2013)
Georgakakis, D. dir,, « où en est l'administration de la Commission européenne », RFAP, n°133, 2010),
Kassim et alii, *The european Commission at the XXI°century*, Oxford University Press, 2013.
M'Bongo, P. *Le phénomène bureaucratique européen*, Bruylant, 2009

Initiation aux concours communautaires (6h), Benjamin DEMIERE

Affaires constitutionnelles de l'UE (12h), Fréderique BERROD

Pratique des institutions européennes :

Analyse des politiques dans les administrations : méthodes de travail (6h) François-Gilles LE THEULE (sous réserves)

Il s'agit là du principal contenu historique des métiers européens. Les étudiants mettront en pratique la méthodologie de la prospective stratégique. Cela comprend : le mode d'emploi des techniques de prospective publique, les méthodes d'analyse de l'environnement, l'analyse du jeu des acteurs, l'identification des variables clefs, la construction de scénarios, le choix des réponses en termes de politiques publiques.

Exercice pratique : Produire et soutenir un document écrit dans un contexte multiculturel international. Travailler collectivement une étude de cas en tant qu'administrateur européen (par exemple : faire évoluer les politiques européennes du vivant ; ou anticiper la politique financière européenne).

Les agences de l'Union européenne (3h) David SCHWANDER

Les agences de l'Union européenne (UE) attirent encore peu l'attention du public ou de la recherche. Ceci est largement compréhensible: il s'agit d'une évolution récente, complexe, sur des domaines souvent très techniques. Avec plus de 7000 employés, 2 milliards d'euro de budget consolidé, les agences de l'UE sont pourtant devenues de véritables acteurs de la construction européenne. Qu'il s'agisse de la gestion de programmes européens, d'activités opérationnelles ou de régulation de secteurs économiques, les agences ont tendance à investir progressivement tous les champs d'intervention européens – certains disposant même de ce qu'on peut appeler un "pouvoir réglementaire délégué". Le cours se propose d'expliquer le mouvement qui a poussé à la création des agences (1.) avant de présenter plus en détail les différents types d'agences et leurs compétences respectives (agences exécutives, entreprises communes et agences de régulation) (2). Les enjeux et développements futurs du modèle des agences seront enfin abordés (3) – notamment la récente jurisprudence qui renforce encore leur rôle en matière de comitologie.

Bibliographie indicative :
Andoura and Timmerman, Governance of the EU : the reform debate on European agencies reignited, EIPN Working paper No. 19, October 2008
Ramboll, Eurêval & Matrix, Evaluation for the European Commission : Evaluation of the EU decentralized agencies in 2009, December 2009
Sénat français, Où vont les agences européennes ?, Rapport d'information n° 17 (2009-2010) de M. Denis Badré, 7 octobre 2009

Management public et audit au sein des institutions européennes. (3h) David SCHWANDER
Comprendre le fonctionnement des rouages d'une administration européenne – en décortiquant ses règles de fonctionnement interne – voilà l'objectif de ce cours. En effet, les techniques de management sont des outils venus indispensables au sein des organisations modernes. La maîtrise de ces techniques offre un véritable pouvoir à ceux qui les maîtrisent. Cela se traduit notamment par le nombre croissant de fonctions de support spécialisées au sein des organisations – des débouchés professionnels prisés dans un parcours professionnel. Le cours commencera par aborder la notion de « processus » (administratif et opérationnel). Il permettra de présenter les notions de gestion des risques, de contrôle interne (notamment les standards de contrôle interne de la Commission) et les outils d'évaluation et d'audit. A titre d'exemple, la méthodologie d'audit interne sera présentée plus en détail. Le cours se base sur une présentation théorique et des exercices (cas pratique) pour permettre aux étudiants d'assimiler ces notions.

Bibliographie indicative :
Commission européenne, Communication, *Vers une gestion des risques efficace et cohérente dans les services de la Commission*, SEC(2005)1327, 20 Octobre 2010,
Commission européenne, Communication, *Révision des standards de contrôle interne et du cadre sous-jacent - Renforcer l'efficacité du contrôle*, SEC(2007)1341, 16 Octobre 2007
Jacques Renard, *Théorie et pratique de l'audit interne,* Editions Eyrolles, 2013

Coordination nationale aux affaires européennes (6h) Michel MANGENOT
Ce cours présente la face nationale de la gouvernance européenne. Il revient tout d'abord sur l'histoire du modèle français de coordination analysé comme un partage administratif, entre d'un côté, à Paris, le Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), devenu le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) et de l'autre, la Représentation permanente à Bruxelles, conçue selon un modèle diplomatique. Il analyse ensuite l'organisation et la place du SGAE dans le processus de décision de l'UE avant d'en décrire les mécanismes très spécifiques de fonctionnement interne à partir d'un travail d'observation ethnographique. Enfin, il compare le modèle français aux systèmes allemand et britannique.

Bibliographie indicative :
- Jean-Luc SAURON, L'administration nationale et l'Europe. Acteurs nationaux et décisions communautaires, Paris, La Documentation française, Collection « Réflexe Europe », 2008.
- Christian LEQUESNE, « L'administration centrale française et l'Union européenne », seconde partie de Les institutions de l'Union européenne, avec Yves Doutriaux, La Documentation française, coll « Reflexe Europe », 8 édition, 2010.
- Jean-Michel EYMERI, « Définir la position de la France dans l'Union européenne. La médiation interministérielle des généralistes du SGCI », in Olivier Nay, Andy Smith, Le

gouvernement du compromis., Paris, Economica, 2002.

La politique commerciale de l'Union européenne. (3h) Rémi PIEROT
L'intervention englobe la description de la manière dont se déroulent les négociations commerciales (avec pays tiers) et l'identification des acteurs (post-Lisbonne). Les procédures de décision relatives à la politique commerciale de l'UE (comment sont déclenchées les mesures de défense commerciale, etc.). Les liens (ou l'absence de lien) entre la politique étrangère de l'Union et la politique commerciale (équilibre institutionnel et cadre juridique). L'état des lieux des nouveaux types d'accords commerciaux (post-Doha) actuellement négociés avec les Etats-Unis, le Canada, le Maroc, le Japon, etc., et les secteurs couverts. Elle aborde aussi les enjeux liés à la confidentialité des négociations.

Parlement européen : élus et collaborateurs d'élus dans les procédures de décision (6h) Antoine VAROQUIE
Basée sur une longue expérience au sein du Parlement européen, l'intervention a pour objectif de montrer dans quels contextes et avec quels moyens les élus et leurs collaborateurs travaillent au sein du Parlement européen.

L'UE est validée sur la base d'un contrôle continu.
Le contrôle continu consiste en la remise d'une « note d'étude » portant sur 1 sujet au choix parmi une liste donnée par les intervenants de l'UE. Les étudiants, par groupe de 2, choisissent un sujet et remettent à l'auteur du sujet un document de 5-6 pages au plus tard le 28 février.
Coordinateur : Jay Rowell

UE 2 : Politiques publiques européennes (6 ECTS) 72h

Cette UE a pour but d'étudier les processus de fabrication des politiques publiques européennes au travers de trois prismes : tout d'abord, un ensemble de connaissances sur le processus des politiques européennes et ses singularités relatives ; ensuite un ensemble de cas sur les politiques communes internes significatives et typiques ; enfin un ensemble de politiques liées aux domaines de l'activité extérieure de l'UE.
En mêlant aspects communs et spécificité sectorielle, cette UE donne un panorama qui permet de dépasser les inconvénients pédagogiques issus de la fragmentation des politiques de l'UE et aux étudiants de saisir les principaux éléments de l'UE en action.

Cadre normatif et politique de la PESC et de la PSDC (18h) Alexis VAHLAS
L'objectif de ce cours est de permettre l'assimilation des savoirs fondamentaux nécessaires à la compréhension et à l'analyse critique de la PESC, depuis le cadre universel de sécurité collective posé par les Nations Unies jusqu'aux principes de sécurité européenne et, pour les servir, le dispositif institutionnel spécifique, dérogeant à la méthode intégrative.

Bibliographie indicative :
Recueil documentaire *ad hoc* (version 2014/2015, 50 pages).

Espace de liberté, de sécurité et de justice (18h) – Jorg MONAR
Le cours vise à identifier, analyser et évaluer les défis, mécanismes de décision et coopération et instruments de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice de l'Union européenne. Il fait ressortir la logique sécuritaire au centre de ce projet européen à travers l'examen des mesures

de coopération judiciaire et policière en matière de gestion des frontières, ainsi que le potentiel et les limites de l'Union européenne en tant qu'acteur dans ce domaine très sensible du point de vue des compétences régaliennes des Etats membres. Le cours mettra également en évidence l'importance grandissante de la dimension extérieure de l'action de l'Union européenne en matière de sécurité intérieure.

Politiques européennes d'élargissement et de voisinage (12h) Alexis VAHLAS

Ce cours propose d'éclairer les politiques de l'élargissement de l'Union européenne en partant d'une réflexion sur les débats et les différentes manières d'aborder ce processus. Il analyse le positionnement des principales institutions communautaires et des acteurs impliqués dans les politiques de l'élargissement. Il se penche sur la perception et la construction de l'enjeu de l'adhésion dans différents pays candidats. Il s'intéresse, enfin, aux liens entre la politique européenne d'élargissement et celle dite de voisinage.

Bibliographie indicative :

O'Brennan John, *The EU and the Western Balkans: Stabilization and Europeanization through Enlargement*, Routledge, 2011 (réédition prévue en 2014).Gawrich Andrea, Melnykovska Inna, Schweickert Rainer (2010), "Neighbourhood Europeanization through ENP: The Case of Ukraine", *Journal of Common Market Studies*, vol. 48, n°5, p. 1209-1235.
Neumayer Laure, Dakowska Dorota (2008), « Elargissement », in : Céline Belot, Paul Magnette, Sabine Saurugger (dirs.), *Science politique de l'Europe*, Paris, Economica, p. 355-374.
Noutcheva Gergana, (2009), "Fake, partial and imposed compliance: the limits of the EU's normative power in the Western Balkans", *Journal of European Public Policy*, 16:7, 1065-1084.
Sedelmeier Ulrich (2012) "Is Europeanisation through Conditionality Sustainable? Lock-in of Institutional Change after EU Accession, *West European Politics*, 35:1, 20-38.

Coopération au développement et aide humanitaire (6h) Malgorzata HISZKA

Ce cours en deux parties vise à familiariser les étudiants avec l'évolution et le fonctionnement de l'action de l'Union européenne en matière de l'aide au développement et humanitaire. Après un bref rappel de la genèse de cette politique et de ses différents acteurs, les évolutions récentes seront débattues dans un contexte politique marqué par les élargissements successifs de l'UE, la crise économique et les « printemps arabes ». Si l'Union européenne se donne à voir comme « le premier pourvoyeur mondial de l'aide au développement », son action demeure fragmentée et pourra être mieux appréhendée à travers des études de cas proposées dans la deuxième partie du cours.

Bibliographie indicative :

Gilbert Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
Maurizio Carbone (dir.) *Policy Coherence and EU Development Policy*, Routledge, 2013.
Martin Hollan, Mathew Doidge, *The Development Policy of the European Union*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012.
Charlotte Bué, « La politique de développement de l'Union européenne : réformes et européanisation», *Critique internationale,* 4/2011, n° 53, p. 83-99.

Analyse de l'action publique européenne et études de cas (24h)

Action publique (9h) Didier MEYNIER

Ce cours a pour objectif d'étudier différents domaines d'intervention de l'UE afin de compléter les connaissances générales des étudiants sur les politiques de l'UE. Il s'agira pour

chacune de ces politiques de bien comprendre les enjeux du secteur sur lesquelles elles sont sensées intervenir, de s'interroger sur les limites des missions et des compétences de l'UE et de bien comprendre les types d'instruments sur lesquelles elles reposent. Une approche cohérente est proposée dans l'étude de ces différents sujets qui interagissent sur le développement durable de l'UE : environnement, énergie, climat, agriculture, sécurité alimentaire, pêche.
En proposant différentes études de cas, cet enseignement doit également permettre d'identifier et d'illustrer les grandes phases de l'ingénierie des politiques publiques européennes ainsi que les pratiques et les acteurs qui s'y rattachent.

Stratégie européenne pour l'emploi (9h) Bernard CONTER
Les politiques sociales ont été développées au sein des Etats-nations. Avec la construction européenne, des ambitions de développement de politiques sociales communes sont apparues. Le cours porte essentiellement sur la politique de l'emploi et sur la tentative de rééquilibrer la construction européenne en renforçant sa dimension sociale.
Après une brève introduction à quelques notions clés relatives aux politiques publiques, à l'européanisation et au fonctionnement du marché du travail, le cours analysera le processus historique qui a abouti à l'adoption d'une stratégie européenne pour l'emploi à l'occasion de l'adoption du traité d'Amsterdam (1997), analysera le contenu politique de cette stratégie et son fonctionnement effectif. Il questionnera enfin l'influence de la récente gouvernance économique européenne (Traité budgétaire, six pack, etc.) sur les orientations de la politique sociale.

Bibliographie indicative :
Barbier Jean-Claude, 2008, *La longue marche vers l'Europe sociale*, PUF, coll. Le lien social, Paris.
Cochoy Frank, Goetschy Janine, 2009, « L'Europe sociale: créativité institutionnelle communautaire et réalités nationales », *Sociologie du travail* n°51, pp. 447- 460.
Conter Bernard, 2012, *La stratégie européenne pour l'emploi. De l'enthousiasme à l'effacement*, CRISP, Bruxelles.
Jorgensen Henning, Madsen Per Kongshoj (Eds), 2007, *Flexicurity and Beyond*, Copenhagen, DJOF Publishing
Zeitlin Jonathan, 2007, « A decade of Innovation in EU Governance : The European Employment Strategy, the Open Method of Coordination and the Lisbon Strategy », *La Follette School Working Paper* n° 2007-031 (University of Wisconsin).

Enjeux et perspectives du fédéralisme budgétaire (6h) Amélie BARBIER-GAUCHARD
- Les questions budgétaires en union monétaire
- Le concept de fédéralisme budgétaire
- La théorie traditionnelle du fédéralisme budgétaire
- Les nombreuses facettes du fédéralisme budgétaire
- L'UE, modèle inédit de fédération budgétaire

Barbier-Gauchard (2008), *Intégration budgétaire européenne – Enjeux et perspectives pour les finances publiques européennes*, de Boeck.

L'UE est validée sur la base d'un examen écrit de 4h portant sur tout ou partie du cours.
Coordinatrice : Marine de Lassalle

Si l'étudiant choisit le mémoire :

UE 7 PEAP/GER/SESI : Méthodologie de la recherche en sciences sociales (6 ECTS)

Cette UE est destinée aux étudiants qui réalisent un mémoire. Elle leur permet d'acquérir les outils et les cadres théoriques leur permettant de construire leur problématique, de réaliser une enquête de terrain et de rédiger leur démonstration.

Pratique de la recherche en science politique (18h) Jean-Pascal DALOZ L'objectif de ce se séminaire est de familiariser les étudiants ayant opté pour la rédaction d'un mémoire avec ce qui est attendu d'un chercheur ambitionnant de mener une étude rigoureuse dans le domaine de la science politique. L'accent sera notamment mis sur le rapport aux cadres théoriques et à la littérature disponible, la construction de l'objet, la mise en place d'une problématique originale, les méthodes utilisables dans le cadre des enquêtes de terrain, les recherches documentaires et l'argumentation. La thématique de la représentation politique constituera le fil conducteur retenu pour illustrer ces différents points.
+ Recherche documentaire (Bibliothèque de l'IEP) Prise en main de l'ENT et usage de ZOTERO

L'UE est validée par la remise d'une note d'avancement du mémoire à la fin du 1er semestre. Cette note précise la thématique, l'état de l'art sur le sujet, la problématique et le protocole de recherche.
Coordinateur : Jean-Pascal Daloz

Spécialités : Politique européenne et affaires publiques (PEAP)

UE 3 PEAP : Lobbying et communication institutionnelle (3 ECTS)

Cette UE vise à familiariser les étudiants avec la réalité des groupes d'intérêt et leurs relations avec les institutions européennes. Elle est constituée de trois types d'enseignements : la **sociologie des groupes d'intérêt européen** qui propose un tour d'horizon des différentes analyses sur le développement des groupes et leur adaptation aux évolutions de la gouvernance européenne, **l'analyse de la communication institutionnelle** qui se centre en particulier sur les politiques en direction des organisations et des citoyens européens ; les **techniques de défense et de représentation** d'intérêt qui sont présentées par des professionnels de différents secteurs (syndicats, ONG, cabinets de consultant…).

Représentation des intérêts en Europe (15h) Hélène MICHEL
Ce cours vise à répondre à deux questions classiques de la sociologie des groupes d'intérêt appliquée au cas de l'espace institutionnel de l'Union européenne : pourquoi des groupes d'intérêt se forment-ils ? Comment agissent-ils tant en direction des institutions européennes qu'en direction de leurs membres ? Après avoir rappelé l'extrême hétérogénéité des formes de représentation d'intérêt et des ressources mobilisables, le cours revient sur les différents éléments qui contraignent l'action des groupes d'intérêt (politiques des institutions européennes en direction des groupes d'intérêt ; concurrence entre les organisations ; moyens financiers et humains ; savoir-faire…).
Ce cours permet une mise en perspective des différents cas pratiques présentés par des professionnels de la représentation des intérêts qui illustrent les processus analysés.

Bibliographie indicative :
Coen D., Richardson J ., eds., Lobbying the European Union : institutions, actors and issues, Oxford, Oxford University Press, 2009.
Courty, Guillaume, Les groupes d'intérêt, Paris, Repère, La découverte, 2006.
Greenwood, Justin, Representing Interests in the European Union, 3rd édition, Palgrave McMillan, 2011.
Mahoney, Christine, Brussels versus the Beltway: Advocacy in the United States and the European Union, Washington D.C, Georgetown University Press, 2008
Michel, Hélène (dir.), Représenter le patronat européen. Formes d'organisation patronale et modes d'action européenne, Bruxelles, Peter Lang, 2013.

Le rôle des partenaires sociaux européens – le dialogue social européen (3h) Mélanie SCHMITT
Les partenaires sociaux sont les seules organisations privées dont l'implication dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique européenne – la politique sociale – est consacrée par les traités. Partagés entre une fonction de lobbying et une fonction de co-législateur, les partenaires sociaux européens jouent un rôle tout à fait original dans le système politique et juridique de l'Union européenne. L'objet de ce cours est de présenter les règles juridiques qui fondent et encadrent l'action politique et juridique des partenaires sociaux européens, d'en retracer les évolutions et de porter un regard critique sur la place qu'ils occupent aujourd'hui dans un contexte dominé par des considérations économiques.
Commission européenne, Guide de l'Europe sociale. Volume 2 : Dialogue social, 2012 (disponible en ligne)

M. Schmitt, Droit du travail de l'Union européenne, Larcier, 2012
C. Didry et A. Mias, Le moment Delors. Les syndicats au cœur de l'Europe sociale, Peter Lang, 2005

Communication institutionnelle (9h)

- Le Comité économique et social européen Henri MALOSSE

- Le processus de décision au sein de la Commission européenne Marc TAQUET-GRAZZIANI

Le cours vise à offrir une vue d'ensemble du processus de décision de la Commission européenne de la programmation à l'adoption effective de propositions par procédure écrite, orale, d'habilitation ou de délégation, jusqu'à l'adoption finale par les co-législateurs. En cette période de transition institutionnelle, une analyse de l'évolution du processus de décision collégiale au travers des pratiques des différents présidents et des principales innovations institutionnelles, sera également proposée ainsi qu'une première analyse "à chaud" de la composition de la prochaine Commission 2014-2019. Enfin, un court débat autour de la question "la Commission, organe administratif ou institution politique?" conclura l'intervention.

- Le Parlement européen Cécile COYEZ
Au travers d'exemples pratiques et concrets, les étudiants appréhenderont les spécificités d'une communication institutionnelle dans une institution politique par nature ainsi que l'articulation & la multiplicité des outils à disposition afin d'informer, sensibiliser les citoyens sur les rôles, activités, actualités du Parlement Européen, seule institution européenne démocratiquement élue au suffrage Universel direct.

Pratique du lobbying (3h) Philippe BLANCHARD & Daniela CUCIUREANU
The purpose of the class is to familiarize students with the meaning, relevance and functioning of the lobbying sector in Brussels. At the end of class, the students should be able to understand what lobbying is, who are its actors and how they operate, while also grasping the way the legislative and regulatory process works in Brussels. One part of the class will be exclusively dedicated to the main elements of the legislative process in the EU. The presentation will also focus on how one should organize a lobbying campaign, highlighting the main elements of a campaign and supporting them with concrete examples from the corporate, NGO, think tank and media sectors. The students will also be invited to actively participate during the class and ask questions to the lecturers.
- The Political System of the European Union; 3rd edition; by Simon Hix and Bjørn Høyland
- How the EU Institutions Work ... and How to Work with the EU Institutions. Edited by Alan Hardacre
- Interest Representation in the European Union, by Justin Greenwood

Pratique du lobbying (6h) Thomas KIEFFER et Amandine CORRION

Intelligence économique (4h) Jean-Sébastien DESJONQUERE

L'UE est validée sur la base d'une évaluation orale sous forme de simulation. Les modalités de la simulation sont précisées lors du cours « représentation des intérêts en Europe »
Coordinatrice : Hélène Michel

UE 4 PEAP: *Fundraising* et gestion de projets européens (3 ECTS)

Cette UE est constituée de deux types d'enseignements : la méthodologie du montage de projet d'une part et la gestion et l'évaluation des projets européens d'autre part. Ces domaines se sont véritablement développés ces dernières années avec des exigences de plus en plus grandes de la part des institutions européennes et des porteurs de projets.
Avec cette UE, assurée par des professionnels spécialistes des projets européens, il s'agit de donner les outils et les compétences nécessaires à ces métiers qui se pratiquent aussi bien au sein de cabinets spécialisés qu'au sein d'administrations nationales ou locales.

Méthodologie du montage de projets (12h) Alexandra DEBAISIEUX Ce cours permettra à la fois de montrer comment s'élaborent les programmes et les interventions financières de l'UE et de comprendre comment un porteur de projet (public ou privé) peut en bénéficier. Une partie du cours sera consacrée aux outils utilisés pour mesurer l'impact de ces interventions communautaires dans les territoires et de manière sectorielle. Bibliographie/Sitographie: http://www.partenariat20142020.fr/reglements.html http://ec.europa.eu/budget/mff/index_en.cfm http://ec.europa.eu/governance/impact/key_docs/key_docs_en.htm
Case study (12h) Malgorzata HISZKA
Managing and evaluating European Projects (12h) Stefano DOMINIONI The course provides an introductory review of European project planning methodologies with a particular focus on project implementation, monitoring and evaluation techniques and practices. The course is divided into three parts. Part I features instruction on how to develop a European project proposal, including criteria for launching a European policy project, consultations with potential target groups, stakeholders, developing appropriate project objectives, expected results, activities, sources of verification, and budgets. Part II focuses on project implementation and monitoring, including techniques on how to establish a successful work plan, determining a detailed calendar of activities, respecting deadlines, and achieving project milestones. A section is devoted to ensuring proper communication and project's visibility. Part III provides an overview of project evaluation techniques, indicators for evaluation, and lesson learnt. The course includes European project case-studies. Students will have the possibility to develop their own project proposal or carry out a review/evaluation of a selected project.

L'UE est validée sur la base d'un contrôle continu.
Le contrôle continu consiste en un exercice de montage ou d'évaluation de projet européen.
Coordinatrice : Alexandra Debaisieux

UE 5 PEAP : Marché intérieur et concurrence (3 ECTS)

Cette UE vise à donner aux étudiants des connaissances en droit et en économie pour comprendre les enjeux actuels des décisions politiques en matière de régulation économique et financière.

Les règles juridiques du marché intérieur (15h) Luigi MALFERRARI & Roland KLAGES
Le cours porte essentiellement sur le droit européen en matière d'union douanière et de libertés fondamentales. Le but du cours est double : d'une part, enseigner aux étudiants les aspects fondamentaux du marché intérieur européen, tant du système de ce dernier que des détails de chaque matière ; d'autre part, leur montrer le raisonnement juridique et stimuler la discussion sur les raisons des choix législatifs et jurisprudentiels ainsi que sur les alternatives possibles. Le cours demande aux étudiants la lecture de parties pertinentes de livres ainsi que de jugements de la Cour de justice. Il exige en outre une participation en classe, notamment dans la discussion critique, sur des questions, parfois très controversées et difficiles en matière de libertés fondamentales.

Bibliographie indicative :
Louis Dubouis et Claude Blumann, *Droit matériel de l'Union européenne*, 6ème édition, Montchrestien
Georges Le Tallec, Jean Schapira, Jean-Bernard Blaise, *Droit européen des affaires*, Thémis
Louis Vogel, *Droit européen des affaires*, 1ère édition, Précis
Gilbert Parléani, Christian Gavalda, *Droit des affaires de l'Union Européenne*, 6ème édition, Litec

Droit économique de la concurrence (9h) Jean-Philippe KOVAR
Le droit de la concurrence recouvre l'ensemble des règles de droit interne ou européen visant au maintien et au renforcement de la concurrence sur les marchés. Cet enseignement portera exclusivement sur le droit antitrust, qui comprend le droit des pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus de position dominante) et le contrôle des concentrations d'entreprises. Il prendra la forme de quatre séances de trois heures consacrées aux thèmes suivants : les autorités de concurrence ; le contrôle des oligopoles ; secteur public et abus de domination ; les rapports entre le droit de la concurrence et le droit de la régulation.

Bibliographie indicative
N. Petit et Ch. Lousberg, *Droit européen de la concurrence*, éd. Larcier, coll. Europe, 2013.
N. Petit*, Droit européen de la concurrence*, éd. Montchrestien, coll. Précis Domat droit privé, 2013.
R. Wish et D. Bailey*, Competition law*, 7e éd., OUP Oxford, 2012.

Economie politique européenne (12h) Jean-Christophe GRAZ
L'intégration européenne, de ses origines aux enjeux les plus récents de sortie de crise, a toujours été marquée par une imbrication étroite des questions économiques et politiques. Or, peu d'analyses en rendent compte de façon véritablement intégrée. En situant la politique européenne dans une perspective d'économie politique internationale, cet enseignement introduit les étudiants aux approches qui analysent la dynamique européenne comme l'expression conjointe de l'État et du marché, du public et du privé, des logiques internes aux Etats et externes du capitalisme mondial. Il a pour objectif l'acquisition de connaissances critiques en matière d'économie politique européenne, le développement de la capacité d'identification et de différenciation des approches théoriques et des problématiques les plus importantes de ce champ d'études, et le perfectionnement des capacités d'analyse par la rédaction de notes de synthèse.

Bibliographie indicative :
Lequesne Christian et Surel Yves (2004) *L'Intégration européenne: Entre émergence institutionnelle et recomposition de l'Etat.* Paris: Presses de Science Po.

Apeldoorn Bastiaan van, Drahokoupil Jan and Horn Laura (eds) (2008) *Contradictions and limits of neoliberal European governance: From Lisbon to Lisbon*. Basingstoke: Palgrave.
Nousios Petros, Overbeek Henk and Tsolakis Andreas (2012) *Globalisation and European integration: Critical approaches to regional order and international relations.* London: Routledge.
Durand Cédric (ed.) (2013) *En finir avec l'Europe*. Paris: La Fabrique.
Verdun Amy and Tovias Alfred (eds) (2013 forthcoming) *Mapping European Economic Integration*. London: Palgrave Macmillan.

L'UE est validée par un contrôle continu.
Le contrôle continu consiste en :
-premièrement : un contrôle régulier des connaissances sous forme de QCM pour le cours « les règles juridiques du marché intérieur » (coefficient 1)
-deuxièmement : la remise d'une note de synthèse au choix de l'étudiant dans l'un des deux cours « Droit économique de la concurrence » ou « Economie politique européenne » (coefficient 1).

UE 6 PEAP: Politiques locales et régionales (3 ECTS)

Cette UE permet aux étudiants d'acquérir des compétences sur les dimensions infranationales des politiques européennes.
Une partie de cette UE est consacré à l'analyse de l'action publique locale, et une autre aux politiques européennes d'aménagement du territoire et de politique transfrontalière à travers notamment l'étude d'actions frontalières ou de programmes tels INTERREG.

Action publique locale (12h) Valérie LOZAC'H
L'action publique locale en Europe a fait l'objet d'un regain d'intérêt, tant politique que scientifique, ces dernières années. Le double processus de décentralisation et d'européanisation a entraîné ce que certains qualifient de retour du « local » après une longue période de relatif désintérêt. Cette analyse insiste plus particulièrement sur la complexification de la « gouvernance » locale et, partant, s'interroge sur la gouvernabilité des territoires. Dans le contexte européen, elle ouvre une réflexion sur les effets de l'intégration communautaire en matière d'action publique. C'est pourquoi le cours vise d'abord à rendre compte de la genèse et de l'impact de la politique régionale menée par l'UE, avant de présenter les mutations relativement convergentes que connaît l'action publique locale en Europe. Si le cours s'attache à décrire ces évolutions, il entend également en proposer une réflexion critique.

Bibliographie indicative :
Douillet A.-C. et al. (eds). 2012. *L'action publique locale dans tous ses états : différenciation et standardisation*. Paris : L'Harmattan.
Kukawka, P. 2001. *L'Europe par les régions*. Grenoble : PUG.
Le Galès P. 2011. Le retour des villes européennes. Paris : Presses de Sciences Po.
Pasquier R. 2012. *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*. Paris : Presses de Sciences Po.

Les relations européennes et internationales des collectivités locales (6h) Guillaume DELMOTTE

A partir, notamment, de l'exemple de Strasbourg, le cours se propose d'analyser la construction d'une politique publique locale en matière de relations européennes et

internationales : Quels outils pour quels objectifs ? Il tentera de montrer le lien nécessaire entre un territoire et une action publique internationale et posera aussi la question de l'évaluation du rayonnement international d'une collectivité.
L'enseignement s'appuiera sur les éléments de contexte institutionnel et politique et sur des cas pratiques, intégrant les différentes dimensions de l'action publique (relations avec les institutions européennes, projets européens, insertion dans les réseaux, relations transfrontalières, coopération internationale…).

L'UE et l'aménagement du territoire (12h) Dominique BERNON

Interreg (6h) Thomas KÖHLER

Lancé en 1989 sous la forme d'une « initiative communautaire », les programmes de Coopération territoriale européenne (programmes INTERREG) font partie intégrante de la politique de cohésion de l'Union européenne et soutiennent depuis maintenant 24 ans la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur entre des partenaires français, allemands et suisses. Le cours vise à présenter aux étudiants les éléments clés de montage et de mise en œuvre d'un programme INTERREG.
Bibliographie

- Livre vert sur la cohésion territoriale : faire de la diversité territoriale un atout, document COM(2008) 616 final, Bruxelles, 6 octobre 2008
- Politique européenne de cohésion 1988-2008 : Investir dans l'avenir de l'Europe, « inforegio panorama » n° 26, juin 2008, Commission européenne, Bruxelles, 2008
- Investir dans l'avenir de l'Europe : Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, Commission européenne, Bruxelles, 2010

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.
Coordinatrice : Valérie Lozac'h

Spécialité Politiques européennes et franco-germaniques (GER)

UE 3 GER : EUCOR (ou UE3 PEAP Lobbying et communication institutionnelle , p.12)

L'UE EUCOR, qui s'inscrit dans une coopération avec l'université allemande de Fribourg-en-Brisgau est constituée d'un séminaire semestriel (26 h) dispensé dans cette institution. Les séminaires sont choisis par les étudiants au sein d'un ensemble d'enseignements ouverts par notre université partenaire et sélectionnés par l'équipe pédagogique de l'Institut d'Etudes Politiques pour être complémentaires aux enseignements fournis au sein du Master en leur offrant une analyse croisée sur les questions européennes.
Il s'agit usuellement d'enseignements de spécialisation (politiques de la santé, politique européenne et lutte contre le terrorisme etc.) ou d'initiations à des disciplines qui ne sont pas enseignées au sein du Master. L'évaluation s'effectue par la présentation d'un exposé dans le cadre du séminaire allemand et fait l'objet de la délivrance d'un Schein intégré aux notes du Master.

Evaluation : L'UE est validée par l'enseignant-chercheur en charge du séminaire à l'Université de Fribourg-en-Brisgau sous la forme d'un exposé oral.

UE 4 GER : Droit, Economie et Politique en Allemagne

Cette UE entend, conformément à l'approche pluridisciplinaire de notre cursus, familiariser les étudiants avec les différentes institutions de l'Allemagne contemporaine. Il s'agit notamment de leur fournir ainsi les connaissances indispensables à l'exercice d'une activité professionnelle en Allemagne. Elle se compose de trois cours magistraux de 12 heures, dispensés en allemand et en français.
Un premier enseignement, s'inscrivant dans une perspective comparative, portera sur les cultures juridiques allemandes et françaises en mettant l'accent sur le droit constitutionnel et public. Un deuxième cours se concentrera sur les politiques économiques de l'Allemagne tandis que le troisième sera dédié au système et à la vie politique.

Economie (12h) Arnaud LE CHEVALIER
Droit allemand (12h) Ce cours tend à donner un aperçu de la culture juridique germanique et du droit allemand, principalement constitutionnel, dans une perspective comparée avec la France.Les douze heures prévues seront construites autour d'exposés proposés par les étudiants, en français ou en allemand, autour de thèmes d'actualité, dont les implications juridiques seront ensuite approfondies. Parmi d'autres thèmes, les questions abordées permettront notamment de présenter la Loi fondamentale allemande, le système constitutionnel prévu par celle-ci (et son évolution actuelle), la Cour constitutionnelle allemande (et son importance dans le système politique et constitutionnel – statut, fonction, jurisprudence), l'évolution de la démocratie en Allemagne dans le cadre de la construction européenne ou encore le fédéralisme allemand.
Système politique (12h) Christine Aquatias

Evaluation : L'UE est validée sur la base d'un contrôle continu.
Le contrôle continu consiste en la remise d'une note d'étude (entre 4 et 10 pages) portant sur 1 sujet au choix parmi une liste donnée par les intervenants de l'UE.
Coordinatrice : Valérie Lozac'h

UE 5 GER Lokalpolitik und regionale Zusammenarbeit

Lokalpolitik in Deutschland(12h) Valérie LOZAC'H
Après une présentation de la structure et du fonctionnement des institutions communales en Allemagne, ce cours se centrera sur deux grands thèmes. Il se consacrera, d'une part, à l'étude des élus et de la vie politique locale, en s'interrogeant notamment sur les processus de politisation/ dépolitisation de la gestion des affaires municipales. Il portera, d'autre part, sur les mutations à l'œuvre dans le système politico-administratif local allemand depuis l'unification, à savoir une réforme administrative principalement inspirée du nouveau management public et une recomposition de l'action publique locale sur le modèle de la « gouvernance ».

Bibliographie indicative :
Bogumil J., Holtkamp L. 2006. *Kommunalpolitik und Kommunalverwaltung : eine policyorientierte Einführung*. Wiesbaden : VS.
Lozac'h, V. 2008. « L'ancienne RDA : un laboratoire pour la réforme de l'action publique locale ? », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* (4), p. 13-31.
Naßmacher. H, Naßmacher K.-H. 2007. *Kommunalpolitik in Deutschland*. Opladen : Leske und Budrich.

Coopération transfrontalière (12h) Birte WASSENBERG
Der Kurs behandelt die Geschichte der deutsch-französisch-schweizerischen Zusammenarbeit am Oberrhein von seinen Anfängen in den 1960er Jahren bis heute. Es wird eine besondere Betonung auf die Akteure dieser Zusammenarbeit, die Entwicklung von Governance-Strukturen und die Einbeziehung verschiedener Ebenen (lokal, regional, teilräumlich, national, europäische) der Zusammenarbeit gelegt. Darüber hinaus stellt der Kurs auch die Verbindung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit mit dem Prozess der Europäischen Integration heraus.

Die Regionalpolitik der EU und INTERREG (12h) Mischa SCHMELTER
Am Vorabend der Förderperiode 2014-2020 setzt sich dieses deutschsprachige Seminar mit den Grundlagen, Zielen und Instrumenten der aktuellen Regionalpolitik der Europäischen Union auseinander und bietet einen Einblick in die wesentlichen Neuerungen der kommenden Generation der Strukturfonds. Am Beispiel von INTERREG IV Oberrhein werden die Funktionsweise und Förderbedingungen eines Strukturfondprogramms und die Besonderheiten der Europäischen territorialen Zusammenarbeit (ETZ) im Detail vorgestellt. Schließlich bietet das Seminar den Studierenden die Gelegenheit, sich im Rahmen einer praktischen Arbeit mit der Erarbeitung und Analyse von Projektanträgen zu beschäftigen und somit erste Erfahrungen im Bereich der Fördermittelaquise zu sammeln.
- Europäische Kommission: 5. Bericht über den wirtschaftlichen, sozialen und territorialen Zusammenhalt (2010)
- 1)Karl, Helmut: Bilanz und Perspektiven der Europäischen Struktur- und Kohäsionspolitik. In: Empirische Regionalforschung heute : Festschrift für Professor Dr. Hans-Friedrich Eckey, (2011)
- Kienle, Stefan: Die EU-Strukturpolitik nach 2006 (2009)

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.

UE 6 GER : L'Allemagne et la France en Europe

Cette UE offrira un éclairage à la fois général et pratique sur les relations franco-allemandes dans le cadre européen, à travers deux cours magistraux de 18 heures chacun. Dispensés en allemand et en français, ces enseignements s'attacheront à présenter les institutions et acteurs, de même qu'à rendre compte des programmes et des dispositifs sur lesquels s'appuient concrètement les multiples échanges entre les deux pays.
Il s'agira tout particulièrement d'analyser les effets du contexte institutionnel européen sur la coopération franco-allemand et, réciproquement, d'examiner comment cette dernière influence éventuellement la dynamique européenne.

Die deutsch-französischen Beziehungen in der europäischen Integration (18h) Stefan SEIDENDORF

Warum arbeiten Frankreich und Deutschland seit 60 Jahren in Europa zusammen, obwohl sie oft unterschiedliche Interessen vertreten? Was hat es mit dem "deutsch-französischen Motor" auf sich, und unter welchen Bedingungen "läuft er rund"? Und wie sieht es mit der deutsch-französischen "Führungsrolle" in Europa aus? Warum existiert sie, und unter welchen Bedingungen ist dieses *leadership* für die EU akzeptabel? Dies sind einige der Fragen, die in diesem Kurs vertieft werden sollen. Dabei geht es einerseits um einen Überblick über die historische Entwicklung der Zusammenarbeit und die Rolle von Pfadabhängigkeiten bei der Erklärung des heutigen Institutionengefüges der deutsch-französischen Beziehungen. Zweitens geht es um die Frage nach den Politikbereichen, in denen heute Zusammenarbeit stattfindet (bzw. nicht stattfindet), sowie den Versuch der Erklärung dieser Konstellation. Schließlich steht drittens die Frage nach der Tiefe der Zusammenarbeit im Zentrum des Interesses. Im Mittelpunkt stehen dabei das Verhältnis zwischen politischen und gesellschaftlichen Beziehungen, Fallstudien zu verschiedenen Politikbereichen, sowie die Auswirkungen und Einflussmöglichkeiten Frankreichs und Deutschlands auf den europäischen Integrationsprozess.

Literaturhinweise

DEMESMAY, Claire; KOOPMANN, Martin; THOREL, Julien (Hrsg. 2013): Die Konsenswerkstatt. Deutsch-französische Kommunikations- und Entscheidungsprozesse in der Europapolitik. - Baden-Baden: Nomos.

KROTZ, Ulrich / SCHILD, Joachim (2013): Shaping Europe: France, Germany, and Embedded Bilateralism from the Elysée Treaty to Twenty-First Century Politics – Oxford: Oxford University Press.

SEIDENDORF, Stefan (Hg. 2012): Deutsch-Französische Beziehungen als Modellbaukasten? Zur Übertragbarkeit von Aussöhnung und strukturierter Zusammenarbeit. – Baden-Baden: Nomos.

Beruf und Praxis der deutsch-französischen Zusammenarbeit (18h) Margot BONNAFOUS

Zielsetzung des Moduls "Beruf und Praxis der deutsch-französischen Zusammenarbeit" ist es, den Studierenden einen Einblick in die Berufswelt der deutsch-französischen Zusammenarbeit zu geben. Hierzu sollen zunächst die Fragen nach den betreffenden Berufsbildern gestellt werden, wobei auch, besonders im Hinblick auf die öffentlichen Arbeitgeber, die

institutionellen Rahmenbedingungen angesprochen werden. Weiter werden das besondere Anforderungsprofil an Akteure der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit sowie die Möglichkeiten zur Weiterentwicklung ihrer Kompetenzen in den Blick genommen.
Die interkulturelle Dimension grenzüberschreitenden Handelns stellt einen wesentlichen Aspekt der grenzüberschreitender Governance dar und wird, sowohl im Kontext der entsprechenden Theorie- und Analyseansätze als auch bezogen auf die Praxis der deutsch-französischen Zusammenarbeit, Thema sein.

Literaturhinweise:

Beck, Joachim / Wassenberg, Birte (Hrsg), 2011a: Grenzüberschreitende Zusammenarbeit erforschen und leben (Band 2): Governance in den deutschen Grenzregionen, Stuttgart (Steiner Verlag), 2011a

Benz, Arthur / Lütz Susanne / Schimank Uwe / Simonis Georg, 2007: Handbuch Governance. Theoretische Grundlagen und empirische Anwendungsfelder, Wiesbaden

Pateau Jacques, 1999: Die seltsame Alchimie in der Zusammenarbeit von Deutschen und Franzosen. Aus der Praxis des interkulturellen Managements, Frankfurt a. M. (Campus Verlag)

Will-Muller Evelyne / Demorgon Jacques, 2007 : Interkultureller Leitfaden zur Moderation grenzüberschreitender Sitzungen, Baden-Baden.

L'UE est validée sur la base d'un contrôle continu.
Pour valider l'UE, les étudiants doivent réaliser un exposé accompagné d'un résumé écrit (max. 4 pages) dans chacun des deux cours. La durée de l'exposé ne doit pas dépasser 20 minutes.

Spécialité : Sécurité extérieure et sécurité intérieure (Sécurité de l'Europe et stabilisation internationale) (SESI)

UE 3 SESI : Action de stabilisation internationale (3 ECTS)

Cette UE est composée de deux enseignements. En premier lieu, « Veille stratégique et analyse des tensions internationales » permet de familiariser les étudiants avec les mécanismes d'observation des zones de crise internationale et les procédures de planification opérationnelle. En second lieu, un enseignement est consacré aux « Missions politiques, civiles et militaires de l'Union européenne » afin d'analyser les différentes activités opérationnelles de l'Union dans le cadre de sa politique étrangère et de sécurité commune.

Veille stratégique et analyse des tensions internationales (18h) Général Jean-Paul THONIER

Le cours vise à analyser et comprendre les mécanismes de décision et de mise en œuvre des réponses militaires aux crises sécuritaires contemporaines à travers l'examen des zones de tensions internationales.

I/ Comprendre les défis de l'option militaire et les différentes politiques de Défense notamment celles des OI (ONU, UE, OTAN, UA…) (4 heures)

II/ Examiner les différentes zones de tensions internationales (10 heures)

III/ Réfléchir en tant que « conseiller auprès d'une grande OI » (cas concret sur 4 heures)

Bibliographie indicative :

Bilan de l'Histoire – René Grousset - Edition Desclée de Brouwer

La guerre probable – Général Desportes – Edition Economica

Gagner une guerre aujourd'hui - Colonel Chalmin- Edition Economica

Les fous d'Afrique – Jean de la Guérivière – Edition du Seuil

EU Political, Civilian and Military Missions (18h) Franck NEISSE

Le cours vise à analyser les différentes activités opérationnelles de l'UE et à analyser les mécanismes de prise de décision au sein de l'Union. Au-delà de la présentation des différents concepts européens en matière de gestion de crises, l'étude de cas concrets de missions permettra de mieux appréhender les nombreux défis liés à la planification et à la conduite des opérations de l'UE sur le terrain. Une attention particulière sera apportée aux principes d'intervention dans les actions de soutien aux réformes du secteur de sécurité.

L'UE est validée sur la base d'un contrôle continu : moyenne d'une note d'exposé oral et de participation pour le cours « Veille stratégique et analyse des tensions internationales » (coefficient 1), et d'une note d'exposé oral et de participation pour le cours « EU Political, Civilian and Military Missions » (coefficient 1).

UE 4 SESI : Maintien de la sécurité intérieure de l'UE (3 ECTS)

Cette UE associe un enseignement sur la Lutte contre le terrorisme et le crime organisé avec un autre portant sur la Coopération judiciaire et policière, de manière à couvrir les moyens

internationaux dont disposent les Etats et les organisations européennes pour juguler les principales menaces pesant sur les citoyens européens.

Fight against Terrorism and Organised Crime (18h) Jean-Charles BRISARD
L'enseignement propose une présentation de la menace terroriste et de son évolution récente et des moyens d'ordre politique, juridique et militaire mis en œuvre pour lutter contre ce phénomène et son financement au plan européen et international. Il présente également les différents aspects et procédures de la coopération européenne et internationale dans ce domaine. L'enseignement porte enfin sur l'évaluation et les moyens de lutte contre le radicalisme en Europe. Il comporte des cas pratiques destinés à familiariser les étudiants avec les enjeux et les modalités de la lutte contre le terrorisme.

Bibliographie indicative :
- « 11 septembre rapport de la Commission d'enquête : Rapport final de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les Etats-Unis », Collectif, Edition des Equateurs, 2004
- L'union européenne et la lutte contre le terrorisme : Etats des lieux et perspectives, Collectif, Editions Larcier, 2010
- EU Terrorism Situation & Trend Report (TE-SAT), Rapport annuel Europol, 2013
- Le Renseignement et la Lutte contre le Terrorisme : Stratégies et perspectives internationales, Jacques Baud, Editions Lavauzelle, 2005

Modes de coopération douanière, judiciaire et policière (18H) François LAFARGE

Le cours « Gouvernance de l'espace de liberté, de sécurité et de justice » a tout d'abord pour but de donner une vue d'ensemble des organes et des structures compétents (au sens large : agences, réseaux,…), à tous les niveaux (nationaux et européens), pour intervenir dans les domaines de cet espace (immigration, asile, sécurité intérieure, gestion des frontières extérieures, circulation des personnes, coopérations judiciaire et policière…). Il s'attache ensuite à mettre en évidence les liens qui sont créés entre ces organes et structures et les relations qui en découlent aussi bien de manière verticale que de manière horizontale : rapports hiérarchiques et non hiérarchiques, rapports contractuels, gestions communes, obligations de coopération…

Le cours est a priori organisé de la manière suivante :
- la gouvernance de l'ELSJ en tant que système global avec : rappel du cadre (les dispositions pertinentes des traités européens) ; présentation des organes et structures compétents puis des procédures relatives à l'élaboration des normes (au sens large, en incluant les diverses formes de soft law) ; aperçu sur les mécanismes de contrôle et de redevabilité.
- la gouvernance de certains sous-systèmes (asile, frontières extérieures, Schengen, coopération judicaire) avec : présentation des organes et structures compétents puis des procédures et des modalités d'adoption des « décisions » d'exécution (et des normes, le cas échéant) ; aperçu sur les financements ; aperçu sur les mécanismes de contrôle et de redevabilité.

Bibliographie indicative :
- Pierre Berthelet, Le paysage européen de la sécurité intérieure, Bruxelles : PIE-Peter Lang, 2009
- Philippe de Bruycker and Henri Labayle, Code of European Law on Immigration and Asylum, Bruylant, 2015
- Marise Cremona, Jörg Monar and Sara Poli (eds), The External Dimension of the European

Union's Area Freedom, Security and Justice, European Interuniversity Press, 2011
- Christian Kaunert and Sarah Léonard, "The European Union Asylum Policy after the Treaty of Lisbon and the Stockholm Programme: Towards Supranational Governance in a Common Area of Protection?", Refugee Survey Quarterly (2012) 31 (4): 1-20
- C. Kaunert, European internal security - towards supranational governance in the area of freedom, security and justice?, Europe in Change, Manchester University Press, Manchester, 2011.
- Jörg Monar (ed), The Institutional Dimension of the European Union's Area of Freedom, Security and Justice, European Interuniversity Press, 2010,
- Jörg Monar (coord.), La réalisation de l'espace de liberté, de sécurité et de justice : les États membres à l'épreuve, numéro thématique de la Revue française d'administration publique, n°, 2009.
- M. Egeberg, « L'administration de l'Union européenne : niveaux multiples et construction d'un centre », Revue française d'administration publique, 2010, n° 133, p. 17-26.
U. C. Schroeder, The Organization of European Security Governance: Internal and External Security in Transition, London, Routledge, 2011.
- Paul Stephenson, "Twenty Years of Multi level governance: 'Where does it Come from? What is it? Where is it Going?", in Nikolaos Zahariadis (ed by), Building better theoretical frameworks of the European Union's policy process, special issue: Journal of European public policy, vol. 20, n°6, 2013

L'évaluation de l'UE repose sur la moyenne de deux notes: la première pour le cours de « Fight against Terrorism and Organised Crime » fondée sur l'assiduité, la participation au cours ainsi qu'un exposé oral (coefficient 1); et la seconde basée sur un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation dans le cadre du Cours Modes de coopération douanière, judiciaire et policière (coefficient 1).

UE 5 SESI : Mutations de la sécurité (3 ECTS)

Cette UE a pour but d'évaluer les transformations permanentes des approches conceptuelles et politiques publiques dédiées à la sécurité, et ce à partir de deux enseignements d'orientation à la fois critique et académique: d'une part Doctrines de défense et de sécurité globale et, d'autre part, Sociologie et évolution de la PESC.

Doctrines de défense et de sécurité globale (18h) Jean-Christophe ROMER
L'objectif de ce cours est de déterminer le rôle, les fonctions et la pertinence des doctrines de défense, quelque soit leur intitulé (doctrine, concept stratégique, Livre blanc…), en vigueur dans les principaux pays européens et des Etats-Unis au regard de leurs cultures politiques et stratégiques.
Il s'agira de comparer les doctrines de l'âge bipolaire – en général assez claires et avec une perspective de long terme – avec les doctrines énoncées au cours des vingt dernières années, bien plus imprécises et développant une vision souvent à court terme.

Bibliographie indicative :
Textes des doctrines : site de la NDU : http://merln.ndu.edu/whitepappers.html
P. CONESA, *La fabrication de l'ennemi*, R. Laffont, 2011
V. DESPORTES, *Le défi américain*, Economica, 2011
J. KLEIN, Th. de MONTBRIAL, *Dictionnaire de stratégie*, PUF, 2000

L. POIRIER, *Des stratégies nucléaires*, Hachette, 1977 (Complexe, 1988)

Défense et Puissance : questions essentielles et perspectives (12h) Général de ROMEMONT
En partant d'une analyse des textes de référence (Livre Blanc sur la Defense et la sécurité nationale, Stratégie Européenne de Sécurité, …) ce cours se propose de couvrir l'ensemble des questions qui se posent aujourd'hui et se poseront demain en matière de défense, d'un point de vue français, européen et transatlantique avec un focus particulier sur la gestion de crises aux niveaux politique, stratégique et opératif. S'appuyant sur une réflexion sur l'évolution du concept de puissance, il sera proposé à l'auditoire de porter un regard prospectif sur la finalité et la forme que pourraient ou devraient avoir les « outils de défense » des pays européens à l'Horizon 2020 2030.

Sociologie et évolution de la PESC (6h) Yves BUCHET de NEUILLY
A partir de plusieurs exemples d'opérations européennes (en RDC, en Bosnie-Herzégovine, au Tchad, au large des côtes somaliennes, au Kosovo...) nous formulerons des hypothèses sur les ressorts des décisions européennes d'intervenir militairement et civilement dans la "gestion" internationale de "crises". Notre objectif est de rompre avec les explications macro-stratégiques qui dominent la littérature académique et institutionnelle en déplaçant l'analyse vers la structuration sociale complexe des espaces d'action multilatéraux et les logiques d'investissement des diplomates et des dirigeants politiques dans ces négociations.

Bibliographie indicative :
Allison Graham, Zelikow Philip (1999), *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, 2nd ed. Reading, MA: Longman.
Ambrosetti David (2009), *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.
Buchet de Neuilly Yves (2006), « La crise ? Quelle crise ? Dynamiques européennes de gestion des crises », in Marc Le Pape, Johanna SImeant et Claudine Vidal (dir.), *Crises extrêmes. Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, Paris, La Découverte, p. 270-286.
Smith Michael E. (2010), *International Security. Politics, Policy, Prospects*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation, portant sur tout ou partie des enseignements de l'UE.
Coordinareur : Alexis Vahlas

UE 6 SESI : Economie de la sécurité (3 ECTS)

Cette UE entend aborder les principaux aspects économiques des politiques de sécurité. Un premier enseignement porte sur la Privatisatisation et civiliarisation de la défense tandis que qu'un second est consacré au Financement opérationnel et programmes industriels de la PSDC.

Privatization and civilianization of defence (18h) Ruxandra POPA & Camille GANGLOFF
Le cours assuré en anglais s'intéresse au rôle croissant de la dimension civile dans le domaine de la défense dans un environnement géopolitique en évolution. Le cours met l'accent sur quatre aspects en particulier :

- la globalisation et civilianisation des menaces et l'effacement de la frontière entre sécurité intérieure et extérieure dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime ou la cyber-défense ;
- la civilianisation de l'action de défense, avec l'avènement de ce que l'on appelle l'approche globale des crises et l'importance croissante de la coopération civilo-militaire;
- les acteurs civils et privés de la défense, et notamment la question des externalisations dans le domaine de la défense et le rôle des sociétés militaires privées ;
- l'irruption de la société civile dans le domaine de la défense, avec notamment la question de l'opinion publique et du rôle des parlements dans les pays engagés dans des opérations extérieures, et la question des victimes civiles.

Bibliographie indicative :

Le Concept stratégique de l'OTAN « Engagement actif, défense moderne », novembre 2010.
Stratégie européenne de sécurité « Une Europe sûre dans un monde meilleur », décembre 2003 et « Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité. Assurer la sécurité dans un monde en mutation », décembre 2008.
Cécile Wendling, « L'approche globale dans la gestion civilo-militaire des crises. Analyse critique et prospective du concept », Cahiers de l'INSERM n°6, novembre 2010.
Stephen Biddle, Ending the War in Afghanistan, Foreign Affairs, vol. 92, n°5, septembre/octobre 2013.
Louis Giscard d'Estaing, Bernard Cazeneuve, rapport pour la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale sur les externalisations dans le domaine de la défense, n°3624, juillet 2011.

Financement opérationnel et programmes industriels de la PSDC (18h) OUDOT

L'UE est validée sur la base d'un contrôle continu qui consiste en la remise de 2 notes analytiques dans chacun des 2 cours. (moyenne des 2 notes pour note de l'UE).

UE d'ouverture :

UE 8 : Production et analyse de données sur l'Europe

Cette UE concerne aussi bien les étudiants souhaitant faire un mémoire que ceux se destinant aux métiers de l'Europe.
Partant du constat que les métiers liés aux affaires publiques étaient constamment confrontés à des données quantitatives et qualitatives sur l'état de l'Union européenne, l'impact de politiques publiques, les attentes des citoyens quand ils ne devaient pas eux-mêmes les produire, cette UE vise à fournir aux étudiants les outils nécessaires à la maîtrise technique de la production des données sur l'Europe et à leur utilisation.

Histoire et historiographie de l'UE (Véronique CHARLÉTY et Fabrice LARAT)

Est-il nécessaire de connaitre l'histoire de la construction européenne pour être un bon expert des affaires européennes ? Il ne s'agit pas là d'une simple question rhétorique mais bien d'une question de portée épistémologique. Ce cours aura pour principal objectif de développer les connaissances et les compétences analytiques des étudiants en matière d'histoire et d'historiographie relatives au processus d'intégration de l'Union européenne. Il s'agira plus généralement de replacer les politiques et la politique au sein de l'Union européenne dans une perspective diachronique. Nous porterons en particulier un regard critique sur les enjeux relatifs à la lecture, l'interprétation et la réinterprétation de certains événements historiques à l'échelle européenne. Il conviendra d'examiner en particulier le poids du passé sur les pratiques et les clivages politiques contemporains. Résolument interactif, ce cours incitera les étudiants à participer à cette discussion par la préparation d'exposés courts (en anglais ou en français) les invitant à aborder par des cas concrets les différents aspects de l'historiographie. Chacune de ces présentations aura pour but d'approfondir les éléments contribuant à la construction sociale de l'Union européenne, à sa définition, sa délimitation et ses représentations.

Eurobaromètre et sondages (9h) Sébastien MICHON
Le cours vise à donner des éléments de connaissance sur les sondages d'une manière générale et plus précisément sur l'Eurobaromètre; la genèse, la méthodologie et les enjeux de cet instrument seront particulièrement évoquées.
Bibliographie :
Aldrin (Philippe), « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre (1950-1973) », Politix, vol. 23, 89, 2010, p. 79-101.
Aldrin (Philippe), « Les Eurobaromètres, entre science et politique. Retour sur la fabrique officielle de l'"opinion publique européenne".» in Gaxie (Daniel) et al. (dir.), L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe, Paris, Economica, Coll. « Études politiques », 2011, p. 27-47.

Les indicateurs européens des politiques publiques (6h) Jay ROWELL

L'objectif de ce court module de 6h consiste à étudier les logiques à l'œuvre dans la fabrication de la commensurabilité entre les personnes, territoires, choses et flux qui composent l'Union Européenne. La fabrique d'indicateurs statistiques européens contribue à institutionnaliser certaines visions et divisions de la société européenne à l'exclusion d'autres. En étudiant le travail d'harmonisation statistique, les catégories qui sont produites et leurs usages, l'objectif pédagogique consiste à : 1) utiliser la représentation statistique comme grille

de lecture des rapports de force au sein de l'espace politique européen ; 2) étudier (sommairement) les usages politiques et les effets d'indicateurs construits sur l'hypothèse de la comparabilité des sociétés nationales ; 3) fournir aux étudiants quelques outils critiques pour décoder les statistiques européennes en s'interrogeant sur les objets qu'elles objectivent et les objets et enjeux qu'elles contribuent à rendre invisible.

Production et analyse de données (9 h) **Sébastien MICHON**

L'UE est validée par un contrôle continu.
Le contrôle continu consiste en la remise d'une note d'étude (entre 4 et 10 pages) portant sur 1 sujet au choix parmi une liste donnée par les intervenants de l'UE.
Coordinateur : Sébastien Michon

UE 9 : Européanisation dans les nouveaux Etats membres

Cette UE vise à donner un éclairage de science politique sur les transformations politiques concomitantes au processus d'adhésion dans les pays récemment membres de l'Union européenne et dans les pays candidats. L'objet est à la fois les mutations administratives et les mutations des systèmes politiques.

Mutations de l'Etat et de l'administration en Europe (18h) Valérie LOZAC'H
Objet d'attention récurrente depuis les années 1960, la réforme de l'Etat et de l'administration rencontre toutefois un intérêt renouvelé avec l'effondrement du bloc soviétique, dans la mesure où cette question constitue tant un enjeu de la transformation postcommuniste qu'une condition à l'intégration communautaire. Initialement délaissé par les gouvernements d'Europe centrale et orientale, ce dossier s'impose sur l'agenda politique des pays candidats, dont l'adhésion est soumise à un critère de « capacité administrative », à mesure que se concrétise l'élargissement de l'Union européenne. L'espace postcommuniste devient alors un terrain privilégié pour les organisations et les experts internationaux, qui concourent à la diffusion de nouveaux « modèles de gouvernance » depuis les années 1990.
Ce cours s'attache à rendre compte des processus concrètement à l'œuvre dans la réforme de l'Etat et de l'administration en Europe de l'Est. Qui en sont les acteurs ? Comment s'opèrent la circulation et l'appropriation des modèles ? Quelle place occupe le new public management, souvent considéré comme paradigme dominant en matière de modernisation du secteur public ? Autant d'interrogations auxquelles le cours entend répondre en prenant appui sur l'étude de différents cas.

Bibliographie indicative :
Beck J., Larat F. (eds.). 2011. Réformes de l'Etat et de l'administration en Europe – Au delà de la nouvelle gestion publique ? Zurich : Dike Verlag, Nomos.
Dimitrova A. 2005. « Europeanization and civil service reform in Central and Eastern Europe » in F. Schimmelfennig, U. Sedelmeier (eds.) The Europeanization of Central and Eastern Europe, Ithaca and London : Cornell University press, p. 71-91.
Dreyfus F. (ed.). L'Administration dans les processus de transition démocratique, Paris : Publications de la Sorbonne, 2004.
Pollit C., Bouckaert G., Randma-Liiv T., Drechsler W. (eds). 2009. A distinctive European Model ? The Neo-Weberian State. NISPAcee Press.

Transformations politiques en Europe (18h) Valérie LOZACH
Centré sur l'Europe centrale et orientale, ce cours offre aux étudiants les éléments de

connaissance et les instruments d'analyse pour comprendre les changements politiques et sociaux spécifiques à l'Europe post-communiste. Après un retour sur le fonctionnement et les effets sociaux des systèmes soviétiques « au concret », le cours étudie les événements de 1989 et leurs suites en s'attachant à adapter aux phénomènes observés (mobilisations et crises politiques, « dissidences », reconversions sociales et politiques, création de nouvelles organisations politiques, etc.) les cadres d'analyse classique de la science politique. Ce faisant, les étudiants acquièrent dans un même mouvement la connaissance approfondie d'un terrain et la pratique empiriquement située d'une rigueur conceptuelle.

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.

UE 10 Culture, citoyenneté et éducation

L'UE est ouverte à tous les étudiants qui souhaitent acquérir dans ces domaines des connaissances en matière de politiques culturelles et sociales.
Les étudiants acquièrent des compétences relatives aux récentes politiques européennes sur l'enseignement supérieur et la recherche, sur l'éducation à la citoyenneté européenne, sur le développement de programmes civiques européens.

L'Europe et les citoyens européens (12h) Marine de LASSALLE
Le cours se propose de revenir sur ensemble de thématiques articulées par la question de la « citoyenneté de l'Union européenne » pour proposer aux étudiants un ensemble de questionnements théoriques et empiriques visant notamment à éclairer les enjeux socio-politiques des usages de cette catégorie.
1- Citoyens de papier (la citoyenneté européenne du TM en questions et débats académiques)
2- Citoyens en actes (les pratiques réelles de la citoyenneté de l'Union européenne)
3- Citoyens participants (les usages participationniste des institutions européennes)
4- Citoyens ordinaires (Les rapports (politiques) ordinaires à l'Europe sont ils toujours solubles dans la catégorie de la « citoyenneté » ?)

Culture et politiques symboliques européennes (12h) Krzysztof KOWALSKI

Le cours se compose de 5 thématiques :
1/ L'anthropologie des/dans les institutions européennes
2/ Invention de la symbolique européenne « Drapeau »
3/ Invention de la symbolique européenne « L'hymne ».
4/ Invention de l'héritage européen « Héritage et identité européenne »
5/ Invention de l'héritage européen. « L'héritage inventé de l'Europe et les projets européens dans le domaine de la culture »

Bibliographie indicative :
Anderson B., 2002 *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, la Découverte
Foret F., 2008 *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po.
Shore C., 2000**,** *Building Europe*, London – New York, Routledge

Politique de l'enseignement supérieur (12h) Niilo KAUPPI
Ce cours propose de se pencher sur l'évolution de la place de l'enseignement supérieur et de

la recherche dans les politiques communautaires. Il offre un aperçu des principaux programmes et initiatives européennes mais aussi intergouvernementales et propose de réfléchir à leur articulation. Si les politiques d'enseignement et de la recherche sont considérées communément comme un facteur d'innovation et de croissance, les réponses nationales aux injonctions européennes et internationales divergent.

Bibliographie indicative :
Corbett Anne, *Universities and the Europe of Knwoledge. Ideas, Institutions and Policy Entrepreneurship in European Union Higher Education Policy*, 1955-2005.
Garcia Sandrine (2009), « Réformes de Bologne et économicisation de l'enseignement supérieur », Revue du Mauss, 01, n° 33, p.154-172.
Walkenhorst, H. (2008) 'Explaining Change in EU Education Policy', *Journal of European Public Policy*, 15(4), 567–87.

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.
Coordinatrice : Marine de Lassalle

UE 11 Cadres de coopération de l'UE

Cette UE offre la possibilité d'appréhender la principale innovation du mode opératoire internationale de l'Union européenne, à savoir l'établissement d'une coordination étroite et de plus en plus institutionnalisée avec les autres acteurs internationaux.
Un premier enseignement permet de s'intéresser aux Partenariats bilatéraux de l'Union avec la Chine, les Etats-Unis, l'Inde et la Russie, tandis qu'un second traite de la Coopération inter-organisations de l'Union avec le Conseil de l'Europe, l'ONU, l'OSCE, l'OTAN et l'Union africaine. Ces deux enseignements sont dispensés en anglais, par des universitaires ou praticiens.

Partenariats bilatéraux de l'UE (18h)
Les relations UE-Russie (6h) Laure DELCOUR
Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux enjeux, au fonctionnement et aux derniers développements du partenariat Union européenne-Russie. En se fondant sur une analyse comparée des identités, politiques et instruments de la Russie et de l'UE et sur des études de cas (énergie, voisinage partagé), le cours propose une grille d'analyse critique de ce partenariat stratégique entre l'Union et son plus grand voisin.

Bibliographie indicative :
Derek Averre, "Competing Rationalities: Russia, the EU and the 'Shared Neighbourhood'", *Europe-Asia Studies*, Vol.61, No.10, pp. 1689-1713.
Timofeï Bordachev. "Georgia, Obama, Economic Crisis: Shifting Ground in EU-Russia relations", IFRI Russie NEI-Visions No.46, 2010.
Maxine David, Jackie Gower, Hiski Haukkala (dir.), *National Perspectives on Russia. European Foreign Policy in the Making?* Routeldge, 2013.
Laure Delcour, *Shaping the Post-Soviet Space? EU Policies and Approaches to Region-Building*, Ashgate, 2011.
Hiski Haukkala. *The EU-Russia Strategic Partnership. The Limits of Post-Sovereignty in International Relations*, Routledge, 2010.
Mark Leonard, Nicu Popescu. *A Power Audit of EU-27-Russia relations*, ECFR, 2007.
Fiodor Lukyanov. "Why don't EU and Russia Need Politics to Cooperate", *Russia in Global*

Affairs, 2011, http://eng.globalaffairs.ru/redcol/Why-dont-Russia-and-Europe-need-politics-to-cooperate-15119

Les relations UE- Etats-Unis (12h) Léo MICHEL

Coopération interorganisations (18h) Alexis VAHLAS
Cours dédié à la principale innovation du mode opératoire international de l'Union européenne, à savoir l'établissement d'une coordination étroite et de plus en plus institutionnalisée avec les autres acteurs internationaux. Enseignement dispensé en anglais (Interagency Cooperation) et privilégiant les partenariats stratégiques établis par l'Union européenne avec l'ONU, l'OTAN et l'Union africaine.

Bibliographie indicative :
Recueil documentaire *ad hoc* (version 2014/2015, 50 pages).

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.
Coordinateur : Alexis Vahlas

UE 12 : Politique d'immigration et droits de l'homme

L'UE Politiques d'immigration et droits de l'homme comporte deux enseignements consacrés à la Politique d'asile et au contrôle des frontières.

Politique d'asile et contrôle des frontières (10h) Nikolaos SITAROPOULOS
The course aims to provide students with a critical overview of the major features of and developments concerning migration of non-Europeans ('third country nationals') in Europe. It will be divided into five two-hour sessions that will be based on an interaction between the students and the lecturer. In order to enhance discussion during the sessions students are encouraged to read before each session the major background material indicated below.
1/ Introduction to major features of international and european migration policies
2/ European sea and land border control
3/ Aspects of the European immigration Policy
4/ Asylum policies in Europe
5/ Human trafficking and migrant smuggling

Bibliographie indicative :
Stephen Castles et al, *The Age of Migration*, Palgrave, 2014 (fifth édition)
Christina Boswell and Andrew Geddes, *Migration and Mobility in the EU,* Palgrave, 2011
François Crépeau, UN Special Rapporteur on the Human Rights of Migrants, '.Regional Study: Management of the External Borders of the EU and its Impact on the Human Rights of Migrants', 2013
Elspeth Guild, Sergio Carrera, 'EU Borders and their Controls – Preventing Unwanted Movement of People in Europe?', CEPS Essay, 2013
European Commission, 5'5th Annual Report on Immigration and Asylum (2013)', 2014
Elizabeth Collett, Milica Petrovic, '0The Future of Immigrant Integration in Europe', Migration Policy Institute Europe, 2014
Council of Europe Parliamentary Assembly, 'Asylum seekers and refugees: sharing responsibilities in Europe', report, 2011

Philippe Fargues, /_3'Europe Must Take on is Share of the Syrian Refugee Burden, but How?', EUI, Migration Policy Centre, 2014 Council of Europe Parliamentary Assembly, 'Trafficking of migrant workers for forced labour', report 2013 Philippe de Bruycker et al, -'Migrants smuggled by sea to the EU : Facts, Laws and Policy Options', EUI, Migration Policy Centre, 2013
Evolutions de la protection européenne des droits fondamentaux (18h) Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD (6 h), Léa MAULET (9 h), Paul LEMMENS (3 h), Cinq séances thématiques composent cet enseignement : 1) Le système instauré par la CEDH : forces, lacunes, défis actuels 2) La Cour européenne des droits de l'homme et sa contribution aux droits de l'homme, à la règle de droit et à la démocratie en Europe (Le juge Paul Lemmens) 3) L'adhésion de l'UE à la CEDH (Léa Maulet) 4) Exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par les Etats : entre réparation et prévention des préjudices 5) Le système européen vu du côté des individus : entraves, défense des requérants et rôle de la société civile. Bibliographie indicative : Samantha Besson (éd.), *La Cour européenne des droits de l'homme après le Protocole 14*, Premier bilan et perspectives, Schulthess, 2011 ; E. Lambert Abdelgawad et Pascal Dourneau-Josette (dir.), *Quel filtrage des requêtes par la Cour Européenne des droits de l'homme ?* éd. du Conseil de l'Europe, éd. Du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2011, 460 p. ; 2° éd. et en anglais, 2014; M. Forowicz, E. Lambert Abdelgawad & I. Sevinc (dir.) *La défense des requérants devant la Cour Européenne des droits de l'Homme*, Coll. Droit et Justice n°104, Nemesis, Anthemis, 2012, 412 p.. Mikael Rask Madsen, *La genèse de l'Europe des droits de l'homme, Enjeux juridiques et stratégies d'Etat (France, Grande-Bretagne et pays scandinaves, 1945-1970)*, PUS, 2010.

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.
Coordinatrice : Elisabeth Lambert Abdelgawad

UE 13 : Médias et communication

Cette UE se compose de deux enseignements magistraux en français. Le premier offrira une approche à la fois théorique et pratique de la sociologie des médias, tandis que le second proposera une analyse comparée du fonctionnement des médias en France et en Allemagne. Ils se centreront notamment sur les formations aux métiers de communication, les carrières journalistiques, l'économie de la presse ou encore le traitement de l'actualité européenne de part et d'autre du Rhin.
.

Sociologie des médias (18h) Julie SEDEL et Yann OLLIVIER
Professionnels et pratiques de la communication (18h) Nicolas HUBE & Marysabelle COTE

L'UE est validée par un examen oral d'une durée de 20 minutes environ, hors préparation.
Coordinatrice Valérie Lozac'h

2nd semestre :

Tous les étudiants, quelle que soit leur spécialité, suivent :

1/ l'UE 14 Module de professionnalisation (UE 14)
2/ l'UE 15 Travailler en langue étrangère (anglais ou allemand)
3/ UE 16 stage ou mémoire

UE 14 : Module de professionnalisation

Réalisation des projets de groupe Adam FFOULKES ROBERTS
(voir description et consignes spécifiques)

Recherche de l'information professionnelle (3h) Didier MEYNIER
Ce cours pratique porte, d'une part, sur l'identification des différents réseaux d'acteurs (européens, nationaux ou locaux, publics ou privés) qui interviennent dans les phases d'élaboration et de mise en œuvre des politiques européennes. Cette identification sert, à court terme, les étudiants dans leur appréhension de la gouvernance européenne et dans leur recherche de stage. A moyen terme, ces connaissances sont utiles pour l'élaboration des projets professionnels et la recherche d'une première responsabilité. Le travail s'effectue en ligne, sur la base d'un document dont les liens hypertextes renvoient automatiquement aux différents réseaux et aux coordonnées de leurs « membres ».
D'autre part, ce cours vise à développer et à utiliser des outils de veille (veille normative notamment) par l'accès à certains sites Internet et à l'utilisation des bases de données de l'UE (Eurlex, SCAD, Prelex...). A court terme, il s'agit d'offrir un outil directement utilisable dans le cursus universitaire pour les besoins des recherches effectuées.

Méthodologie de la recherche de stages et d'emploi Laurence CARPENTIER & Adam FFOULKES ROBERTS
Cet enseignement a pour objectif de faire acquérir aux étudiants les techniques de recherche de stages (applicables aussi à votre future recherche d'emploi), de les faire réfléchir à leur projet professionnel et de leur faire mieux connaitre les métiers de l'Europe. Les points suivants seront abordés :
- Faire son bilan, identifier ses atouts et les acquis de sa formation.
- Construire son projet professionnel.
- Stratégie et outils. Explorer son marché.
- Répondre à une offre. Le CV et les lettres de candidature.
- Préparation aux entretiens d'embauche.
- Simulations d'entretien personnalisé

UE 15 GER : Travailler en langue allemande : Actualité européenne en langue allemande (18h)

Nadine WILLMANN

Ce cours consiste en une analyse de l´actualité européenne et allemande à travers des exposés et des revues de presse préparés par les étudiants. Il est fondé sur le débat et l´interactivité. Il est complété par une révision de vocabulaire sur l´Union européenne au fil des séances

UE 15 PEAP/SESI/GER : European current affairs seminar - Using English as a working language (Travailler en langue anglaise) (18h)

Adam FFOULKES ROBERTS

Unit objectives
1. To acquire a wide range of English vocabulary and specialist terms in the field of European current affairs
2. To become confident and at ease when working in an English language environment or in professional situations requiring the use of English language skills.
3. To become familiar with and proficient in using English-language sources of information on European current affairs.

Seminar format
Each session is divided into two parts. The first part entails a practical exercise involving the whole group (preparing and presenting short abstracts, translating, aural comprehension exercises, etc.). During the second part, students are required to make group presentations. This exercise entails role play and simulation of real working situations. After the presentations, students will be required to submit a short written paper to conclude this exercise.

L'UE est validée par un contrôle continu.
Assessment is based on four criteria: general participation and effort in seminar practical work and discussions; quality of each student's oral presentation; quality of the subsequent written paper; English language skills demonstrated during a short oral summary at the final session.

UE 16 : Stage ou mémoire

Voir consignes spécifiques, pp. 45 à 52.

Les intervenants du Master Politiques européennes

BARBIER-GAUCHARD Amélie

Docteur en sciences économiques en 2005, Amélie BARBIER-GAUCHARD est maître de conférences-HDR à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg. Elle exerce également diverses fonctions d'expertise notamment celle de conseiller scientifique au Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective (Paris), service du Premier Ministre, dirigé par Jean Pisani-Ferry et a également exercé en tant qu'expert au Comité des Régions de l'UE (Bruxelles).

Spécialiste de la gouvernance des finances publiques dans l'UE, ses travaux portent principalement sur les aspects macroéconomiques de l'intégration européenne et plus précisément sur l'avenir des finances publiques dans l'UE avec un intérêt tout particulier porté au fédéralisme budgétaire. Elle a notamment publié en 2008 un ouvrage intitulé *L'intégration budgétaire européenne – Enjeux et perspectives pour les finances publiques européennes* chez de Boeck. Elle est également l'auteur de nombreux policy papers, d'articles académiques et de contribution à ouvrage sur l'UE.

Elle enseigne la macroéconomie et l'économie européenne. Vice doyen de la Faculté et responsable du Master Macroéconomie et Politiques Européennes, elle par ailleurs responsable d'une cellule dédiée à l'insertion professionnelle des étudiants, la cellule FISE (Formation, Insertion, Stages, Emploi).

http://www.barbier-gauchard.com

BLANCHARD Philippe

Philippe Blanchard joined Brunswick in 2009 as a partner and head of our Brussels office. Philippe has 20 years of experience in the public and corporate affairs consulting business and has regularly worked with several industry sectors including energy and power, aerospace, banking and insurance, agriculture and food, FMCG, retail, pharmaceutical and IT industries in developing and implementing pan-European public affairs programs. He has also extensive experience in supporting third countries government in engaging with the European Union and its member States. Before joining Brunswick, he was head of the public affairs practice of Hill & Knowlton for the Europe Middle East and Africa region and Managing Director of its public affairs operation in Brussels. He started his career as an in-house public affairs professional working for EADS representation office in Brussels.

Philippe has a political science degree from the Institut d'Etudes Politiques of Strasbourg and an MA in European law from Strasbourg University. He is French mother tongue and fluent in English. He is a lecturer at the Institut d'Etudes Politiques of Strasbourg and at the centre for European Studies of the French National School of Administration. He regularly participates in training programs on EU affairs (HEC; US industrial college of the armed forces; MBA Boston Business School).

BONNAFOUS Margot

Margot Bonnafous ist Fortbildungsreferentin am deutsch-französischen Euro-Institut in Kehl, wo sie sich schwerpunktmäßig mit Themen aus den Bereichen Local Governance und Nachhaltigkeit sowie Polizei- und Justizzusammenarbeit und Bildungssystemen befasst. Nach einer Ausbildung zur Übersetzerin studierte sie Politik- und Verwaltungswissenschaften. Sie ist Vize-Präsidentin und Mitglied des wissenschaftlichen Beirats des Netzwerks EUROPA (Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe). Publikationen zu den Themen Bildungssysteme und Grenzüberschreitende Governance.

BRISARD Jean-Charles

Jean-Charles Brisard est consultant international, spécialiste du terrorisme et de son financement. Il a dirigé de 2002 à 2009 l'enquête internationale des familles de victimes des attentats du 11 septembre

2001 sur le terrorisme islamiste. Il a témoigné devant plusieurs commissions parlementaires aux Etats-Unis et en France, ainsi qu'à l'occasion de plusieurs procédures antiterroristes en France, en Suisse, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Il est l'auteur de « Ben Laden, la vérité interdite » (Editions Denoël, 2001), et « Zarkaoui, le nouveau visage d'Al Qaida » (Editions Fayard, 2005).

BUCHET de NEUILLY Yves

Yves Buchet de Neuilly est maître de Conférences habilité à diriger des recherches en Science politique à l'Université Lille 2. Il est membre du CERAPS et directeur du Master « Politique - Action Publique ». Il enseigne la théorie des relations internationales, l'analyse de la politique étrangère et la sociologie de la négociation, à l'Université Lille 2 et à Sciences Po Lille. Il a notamment publié *L'Europe de la politique étrangère*, Paris, Economica, 2005.

CARPENTIER Laurence

Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle à l'IEP depuis 2009. Auparavant, conseillère à l'emploi pendant 17 ans à l'ANPE/Pôle emploi où j'étais chargée d'aider les entreprises à recruter et les demandeurs d'emploi (surtout les cadres et jeunes diplômés) à trouver un poste.

CHARLETY Véronique

Chef du Service "Gouvernance européenne", Direction des Affaires européennes de l'ENA
Rédactrice adjointe de la revue en ligne "Études européennes", Strasbourg

Véronique Charléty est responsable des activités de coopération internationale à la Direction des affaires européennes de l'ENA. Elle est également rédactrice en chef adjointe de la revue électronique des professionnels de l'Europe (www.etudes-europeennes.eu). Historienne de formation et docteur en science politique de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), elle a vécu cinq ans à Berlin comme chercheuse au Centre Marc Bloch - Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales. Elle a aussi poursuivi ses recherches aux États-Unis (Brown University) et à Florence (Institut universitaire européen). Une partie de ses travaux et publications s'articule autour de l'écriture de l'histoire, des politiques patrimoniales, et de la construction culturelle de l'Europe. Sur ces thématiques, elle a publié notamment deux ouvrages, Itinéraire d'un musée : le Heimatmuseum (Paris, l'Harmattan) et Berlin en musée. Changements sociopolitiques et usages du patrimoine (Bruxelles, Peter Lang).

Au sein de l'ENA, elle est aussi chargée depuis 2005 de la coordination et du suivi des projets liés à la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. A ce titre, elle poursuit une activité académique sur ces thématiques au sein du laboratoire de recherche « Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe » (SAGE) auquel elle est associée, à l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Elle a dirigé un ouvrage collectif sur Le système présidentiel après le traité de Lisbonne (2012, ENA, Strasbourg) et prépare la parution en 2015 d'une Encyclopédie de la gouvernance européenne (éditions Bruylant).

CONTER Bernard

Bernard Conter est politologue et chargé de recherche à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). Ses travaux portent essentiellement sur l'européanisation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est également chercheur associé au Centre Emile Durkheim (Bordeaux) et enseignant à la Haute école de Louvain en Hainaut.

Amandine CORRION, Senior Account Manager, Europtimum Conseil

Diplômée du Master II Politiques et Affaires Publiques en Europe de l'IEP de Strasbourg, Amandine Corrion a travaillé au sein du cabinet américain d'affaires et de relations publiques Edelman, basé à Bruxelles. Elle a pu développer son expertise dans plusieurs domaines, y compris la défense de la propriété intellectuelle, la promotion des industries culturelles et créatives et les législations relatives

aux cosmétiques. En rejoignant le cabinet Europtimum Conseil en 2010, elle a ajouté à ses missions un volet formation aux pratiques du lobbying et organisation d'événements avec les décideurs européens.

COYEZ Cécile
Cécile COYEZ, administrateur à la DG COMM du Parlement Européen depuis 2011 est conférencière et également chargée de la communication web & sur les médias sociaux du Bureau d'Information du Parlement européen à Strasbourg.

CUCIUREANU Daniela
Daniela joined Brunswick in September 2010 where she is associated.
Before joining Brunswick, Daniela worked as a Senior PR Executive at GolinHarris Public Relations Romania, handling accounts such as the Royal Bank of Scotland - when it acquired ABN Amro Romania, and the European Parliament – in relation to the European elections in June 2009, advising them on issues such as reputation building, corporate communication, media relations and internal communication. Previously, she worked as an Adviser on Domestic Policy for the Romanian President and as a foreign and domestic politics reporter for the leading Romanian Financial Journal.
She holds a Master of Arts degree in European Public Affairs from the University of Maastricht, the Netherlands, followed by a traineeship at the European Institute of Public Administration in Maastricht, focusing on interest representation issues.
Her mother tongue is Romanian. She also speaks fluent English, French and has basic knowledge of Spanish and Hungarian.

DALOZ Jean-Pascal
Jean-Pascal Daloz est directeur de recherche au CNRS et préside le comité de recherche en sociologie comparative de l'Association Internationale de Sociologie.
Il a rejoint l'université de Strasbourg et le laboratoire SAGE il y a trois ans et était précédemment en poste aux universités d'Oxford et d'Oslo. Spécialiste de l'analyse comparative des élites, de la distinction sociale et de la représentation politique appréhendée d'un point de vue symbolique, il a publié à ce jour 13 ouvrages parmi lesquels Africa Works : Disorder as political instrument (Oxford : 1999), Culture Troubles: Politics and the interpretation of meaning (Chicago : 2006), The Sociology of Elite Distinction : From theoretical to comparative perspectives (New York : 2010), Rethinking Social Distinction (New York : 2013).

de ROMEMONT Emmanuel, Général
Diplômé de l'Ecole de l'Air (79), de l'IEP de Strasbourg, de l'Ecole de guerre aérienne aux Etats-Unis et du collège de l'OTAN, ancien auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale et du Centre des Hautes Etudes Militaires, le général de division Emmanuel de Romémont a occupé différentes fonctions de commandement au sein de l'armée de l'Air (Commandant d'escadrille, chef opérations, commandant du ½ Cigognes et du 2/33 Savoie, Commandant de la Base aérienne de Dijon), de la Délégation aux affaires stratégiques (chef du bureau Otan et Amérique du Nord, adjoint au directeur). Il a également été la plume du Chef d'Etat major de l'Armée de l'Air et rapporteur au sein de la présidence de la commission du Libre Blanc sur la défense et la sécurité nationale (2008). Ayant commandé plusieurs détachements opérationnels (Afrique, Bosnie, Irak) il commande aujourd'hui l'Etat-major interarmées de Force et d'entrainement. Il est par ailleurs chargé de cours depuis 2010 dans le cadre du Master Sécurité Extérieure Sécurité Intérieure de l'IEP de Strasbourg.

DEBAISIEUX Alexandra
Ancienne du DEA "Construction de l'Europe" de l'IEP (ancêtre du Master de Politiques européennes), Alexandra Debaisieux dirige depuis plus de 8 ans le cabinet YTES, spécialisé dans les financements européens. Elle pilote actuellement deux missions sur l'élaboration des programmes opérationnels FEDER/FSE/FEADER en Bretagne et en Haute-Normandie et plusieurs projets de coopération.

de LASSALLE Marine

Docteure en science politique de l'U. Paris I Panthéon-Sorbonne, auteure d'une thèse sur la politique de la lecture publique, elle est Maître de Conférences à l'U. de Strasbourg depuis 1998. Elle a eu la responsabilité de nombreux diplômes, dont le master recherche « Science politique de l'Europe ». Elle est aujourd'hui responsable du master Professionnel « Politique et gestion de la culture ». Elle est membre du laboratoire SAGE, issu du Groupe de sociologie politique européenne (GSPE-Prisme, UMR7012). Responsable avec Didier Georgakakis de l'axe « professionnels de l'Europe » au sein de ce laboratoire durant une dizaine d'années, elle a également assuré la direction adjointe de cette équipe.

En matière de recherche elle est spécialisée sur les questions européennes. Après avoir travaillé sur les élites et les professionnels de l'Europe communautaire, elle s'intéresse actuellement à la thématique des rapports citoyens à l'Europe. Elle a publié un premier ouvrage collectif sur ce thème en 2010 et une Habilitation à diriger des recherches (HDR) sur ces questions.

DELCOUR Laure

Laure Delcour est conseiller pédagogique à la Direction des affaires européennes de l'ENA depuis 2009, actuellement en mission d'appui sur l'action extérieure de l'Union européenne auprès de la Présidence lituanienne du Conseil de l'UE. Elle est également professeur visiteur au Collège d'Europe de Bruges depuis 2011. Ses recherches portent sur la diffusion des politiques, normes et règles de l'Union européenne dans son voisinage, notamment dans l'espace post-soviétique. Elle coordonne actuellement un projet de recherche franco-britannique (ANR/ESRC, 2011-2014) sur l'impact de l'Union européenne dans le voisinage oriental (Exploring the role of the EU in domestic change in the post-Soviet States, http://euimpacteast.org); elle prépare également une habilitation à diriger des recherches sur ce thème à Sciences-Po Paris.

DELMOTTE Guillaume

Directeur des relations européennes et internationales Ville et Communauté urbaine de Strasbourg

DOMINIONI Stefano

Head of Division in the Office of the Directorate General of Programmes of the Council of Europe (Strasbourg, www.coe.int), Dr. Dominioni coordinates the programming of the Organisation's cooperation activities in Council of Europe member states. At the Council of Europe, he has worked for the Directorate General of Social Cohesion, the Directorate of Strategic Planning and the Directorate General of Education, Culture, Youth and Sport. He received his Ph.D. in Sociology from Yale University, an M.A. from Boston College and a B.A. in Political Science from the University of Milan. He was Yale Fox Fellow at Cambridge University (Sidney Sussex College) and received a University Diploma in Political Science from the University of Aix-en-Provence (Aix-Marseille III).

FFOULKES ROBERTS Adam

Adam Ffoulkes Roberts est Maître de conférences associé à l'IEP de Strasbourg. Dans le cadre du Master 2 Politiques européennes, il est chargé des activités de professionnalisation, de la coordination des groupes de travail et de l'organisation des voyages d'étude. Il enseigne le Séminaire d'actualité sur l'Europe en langue anglaise. Après avoir fait ses études initiales à Londres, Adam a travaillé 5 ans à Bruxelles sur les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne. Depuis 1995, il est consultant et traducteur indépendant pour des projets et programmes européens dans les domaines des ressources humaines, de la politique régionale et de l'innovation. Il compte parmi ses clients des entreprises (Mercedez-Benz, Volvo, Groupe Accor...), des associations (ACEA, ADEA, CRPM…) et des universités (Lorraine, Maastricht, Luxembourg…).

GEORGAKAKIS Didier

Professeur de science politique au département de science politique de l'Université Paris-I – Panthéon-Sorbonne, Didier Georgakakis, 47 ans, dirige le master joint Paris1/ENA « Action publique

en Europe », et professeur visitant au Collège d'Europe de Bruges. Membre junior de l'Institut Universitaire de France entre 2007-2012, il était auparavant professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg où il a notamment été titulaire de la Chaire Jean Monnet de sociologie politique des institutions européennes (2007-2012), directeur du Groupe de Sociologie Politique Européenne, (2001-2007) et directeur du master de politiques européennes (1998-2012). Sur des sujets proche du cours, il a récemment dirigé « où en est l'administration de la Commission européenne » (RFAP, n°133, 2010), *Le champ de l'eurocratie une sociologie du personnel de l'UE*, Economica 2012, et, avec Marine de Lassalle, *The political uses of governance* (B. Budrich, 2012).

GRAZ Jean-Christophe

Jean-Christophe Graz est professeur de relations internationales à l'Université de Lausanne, directeur de l'Institut d'études politiques et internationales (Iepi) et co-fondateur du Centre de recherche interdisciplinaire sur l'international (Crii). Ses derniers ouvrages sont *La gouvernance de la mondialisation* (La Découverte, « Repères », 2013) et *Services sans frontières. Mondialisation, normalisation et régulation de l'économie des services* (Presses de Science Po, 2013 – en co-direction avec N. Niang).

KIEFFER Thomas

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg et titulaire d'un Master II Politique européenne de l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Libre de Bruxelles, Thomas Kieffer rejoint le Parlement européen en 1999 et exerce la fonction d'assistant parlementaire auprès de deux députés européens jusqu'en 2010.
Travaillant à la fois aux niveaux européen et national, il acquière une connaissance approfondie de tous les codes politiques applicables aux Affaires européennes et, au sein des commissions parlementaires de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie, des Transports et du Tourisme, et du Budget, une expertise dans les dossiers liés aux transports, à l'énergie, à la recherche, à la chimie et aux cosmétiques. Parallèlement, il suit la mise en oeuvre des Fonds structurels dans différentes régions françaises et participe au montage du dossier « Marseille, Capitale européenne de la Culture 2013 ». En 2010, il rejoint Europtimum Conseil en qualité d'Associé et conseille plusieurs groupes industriels internationaux.

KLAGES Roland

Chef de Division au Conseil de l'Europe à Strasbourg.
Formation: Volljurist (études complètes de droit), université de Heidelberg; LL.M., Collège d'Europe, Bruges
Expérience: ancien assistant académique au département des études juridiques, Collège d'Europe, Bruges; ancien administrateur, Direction générale "Marché intérieur", Commission européenne, Bruxelles

KÖHLER Thomas

Thomas KÖHLER est géographe et chef du service « INTERREG » à la Région Alsace, Autorité de gestion du programme INTERREG IV Rhin supérieur.

KOVAR Jean-Philippe

Jean-Philippe Kovar est agrégé des Facultés de droit et professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg. Il enseigne le droit de la concurrence de l'Union européenne, le droit de la régulation économique et financière et le droit public des affaires. Il contribue régulièrement à la chronique « Secteur public » de la revue Concurrences et a publié avec Jérôme Lasserre Capdeville, Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, un ouvrage consacré au droit de la régulation bancaire. Il a exercé les fonctions de directeur, adjoint au directeur de la formation à l'Ecole nationale d'administration, chargé du recrutement, de la scolarité et de l'évaluation des élèves.

KOWALSKI Krzysztof

Dr Krzysztof Kowalski – diplômé d'administration publique et d'anthropologie culturelle – est docteur en histoire (Faculté d'Histoire U. Jagellonne). Il est Maître de conférences à Institut d'Études Européennes de l'Université Jagellonne. Il est responsable pour la Pologne du « programme de double diplôme » de Master réalisé par l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Jagellonne et l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Strasbourg. Ses recherches portent sur les politiques symboliques de L'Union Européenne et sur les politiques de la culture européenne

LAEMMENS Paul

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Il a exercé successivement les fonctions d'Avocat au barreau de Bruxelles, Auditeur puis Conseiller au Conseil d'Etat et Assistant puis Professeur à l'Université de Louvain. Il a été également membre de la Commission consultative des droits de l'homme (Nations Unies, Kosovo) de 2007 à 2012 et est actuellement Juge à la Cour de Strasbourg depuis septembre 2012 élu au titre de la Belgique. Page sur internet : http://www.echr.coe.int.

LAFARGE François

Chercheur au CERA de l'Ecole nationale d'administration, il est spécialisé en droit public (français, européen, comparé et transnational) ainsi qu'en gestion publique. Son principal thème de recherche a trait à l'évolution de la fonction exécutive dans l'Union européenne. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un doctorat en droit de l'Institut universitaire européen où il a également été chercheur post-doctoral. Il a enseigné dans plusieurs universités et écoles d'administration en Europe et aux Etats Unis. Il est également maître de conférences associé à l'IEP et à l'université de Strasbourg (CEIE) où il enseigne en droit administratif français et en droit administratif européen. Il codirige le groupe d'étude permanent « Droit et administration » du Groupe européen d'administration publique et est rédacteur en chef adjoint de la Revue française d'administration publique. Ses dernières publications portent sur le droit administratif européen, les agences (exécutives et de régulation) et la coopération administrative.

LAMBERT ABDELGAWAD Elisabeth

Directrice de recherche au CNRS, actuellement rattachée au laboratoire SAGE de l'Université de Strasbourg, ex- Expert Senior pour la France auprès de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne, ses domaines de compétence sont, outre l'exécution des arrêts des Cours régionales des droits de l'homme, les réparations des victimes pour violations de leurs droits fondamentaux et crimes internationaux, l'approche socio-juridique des saisines des juridictions internationales et des acteurs européens des droits de l'homme, la restitution des biens culturels et le droit à la santé et à un environnement sain. Page sur internet : http://sage.unistra.fr/membres/chercheurs-cnrs/lambert-abdelgawad-elisabeth/

LARAT Fabrice

Directeur du Centre d'expertise et de recherche administrative de l'ENA

Rédacteur en chef de la *Revue française d'administration publique*

Fabrice Larat est depuis 2008 adjoint au directeur de la formation de l'ENA et directeur du centre d'expertise et de recherche administrative de l'ENA ainsi que rédacteur en chef de la Revue française d'administration publique.

Il a soutenu sa thèse de doctorat en histoire contemporaine à l'Institut d'étude politique de Paris en 1996 et est diplômé de l'institut universitaire des hautes études européenne de Genève (1989) et de l'Institut d'Etudes politiques de Lyon (1987).

De 1994 à 2004 il a été enseignant-chercheur en science politique à l'Université de Mannheim en Allemagne et de 2004 à 2008, il a animé avec Beate Kohler-Koch le réseau d'excellence CONNEX consacré à l'étude de la gouvernance européenne.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles scientifiques consacrés consacré au processus d'intégration européenne, notamment sous un angle historique.

LECHEVALIER Arnaud

Maître de Conférences en sciences économiques à l'Université Paris 1, Arnaud Lechevalier est chercheur associé au Centre Marc Bloch, Centre franco-allemand de recherche en sciences sociales à Berlin. Il a enseigné plusieurs années à l'Europa Universität Viadrina et il est l'auteur d'un blog

consacré à l'Allemagne.

LE THEULE François-Gilles

François-Gilles Le Theule exerce depuis 25 ans des responsabilités dans le domaine de la gestion des ressources humaines publiques en Europe, ainsi que dans la conception de stratégie de politiques publiques européennes. Il a travaillé dans les institutions européennes (Commission-Parlement-Conseil), l'administration nationale française et canadienne, les partis politiques, et comme lobbyiste dans le secteur privé. Avec ses équipes, il anime actuellement la formation à la gouvernance européenne proposée par l'ENA dans le monde entier. Il a contribué à la formation de près de 50.000 dirigeants d'entreprises ou d'administrations européennes. Il est administrateur de l'IEP de Strasbourg, professeur affilié à ESCP EUROPE, et membre du laboratoire d'excellence sur la Régulation financière. Bibliographie: LE THEULE, François-Gilles et LEPRETRE, Julie, La fonction publique européenne, 2e édition, Collection « Professionnels de l'Europe », ENA éditeur, 2012.

LOZAC'H Valérie

Valérie Lozac'h est Maître de Conférences en science politique à l'IEP de Strasbourg et membre du laboratoire de recherche CNRS-Université de Strasbourg SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe). Ses travaux portent sur l'action publique locale en Allemagne, la représentation des intérêts locaux en Europe ainsi que la réforme de l'Etat et de l'administration en contexte postcommuniste. Elle est responsable de la spécialité « politiques européennes et franco-germaniques » (Master Politiques européennes) et du double diplôme de Master pluridisciplinaire sur les questions européennes associant les universités de Strasbourg et de Francfort-sur-l'Oder, Allemagne (cursus intégré de l'Université franco-allemande de Sarrebruck).

MALFERRARI Luigi

Membre du service juridique de la Commission européenne (équipe "concurrence"); chargé de cours, EBS Wiesbaden; membre du comité de rédaction de la "Europäische Zeitschrift für Wirtschaftsrecht".

Formation: Laurea in giurisprudenza (maîtrise en droit), université de Bologne ; LL.M. et boursier Fulbright, Harvard Law School ; Doktor der Rechte et boursier DAAD, université de Heidelberg ; admission au barreau d'avocats, Bologne.

Expérience: ancien collaborateur du cabinet d'avocats international Lovells, Bruxelles; ancien référendaire du juge M. La Pergola, Cour de justice de l'UE, et des juges Mme Trstenjak et M. Wahl, Tribunal de l'UE; ancien legal officer au sein de la Direction générale du marché intéerieur et des services, Commission européenne.

MANGENOT Michel

Professeur de science politique à l'Université de Lorraine (Institut supérieur d'administration et de management, Nancy) et membre de l'IRENEE depuis le 1er septembre 2013. Comme maître de conférences à l'Université de Strasbourg, il a été Chargé de mission de la Présidence pour le Pôle européen d'administration publique (PEAP) de 2006 à 2013. Expert national détaché (représentant français) à l'Institut européen d'administration publique (IEAP- Maastricht) de 2003 à 2005, il a été directeur adjoint du Groupe de sociologie politique européenne (GSPE, Université de Strasbourg-CNRS) de 2007 à 2011. Spécialiste des questions institutionnelles et administratives européennes, il a dirigé A political sociology of the European Union (avec J. Rowell, Manchester, 2010), Présider l'Union européenne (avec A. M. Fernández Pasarín, Politique européenne n°35, 2011), Le système présidentiel de l'Union européenne après Lisbonne (avec V. Charléty, ENA coll. «Professionnels de l'Europe», 2012) puis Les institutions européennes font leur histoire (avec S. Schirmann, Peter Lang, 2012). Michel.Mangenot@univ-lorraine.fr

MEYNIER Didier

Actuellement chef du Service politiques européennes, École nationale d'administration, Didier Meynier est titulaire d'un DEA de droit communautaire (Université de Strasbourg) et d'un Master d'études juridiques européennes (Université de Barcelone). Il est responsable de la coordination de l'offre de formation continue sur les questions européennes à l'attention des administrations françaises, des écoles de service public et des élus locaux. Il travaille à la mise en place de partenariats et de dispositifs de formation qui intéressent l'élaboration des politiques de l'UE

(stratégie d'influence, négociation, comitologie...) ou qui concernent leur mise en œuvre territoriale (mobilisation et gestion des fonds européens, prévention du contentieux lié à l'application du droit européen de l'environnement...). Didier Meynier a travaillé auparavant au sein des institutions européennes en tant qu'attaché parlementaire de 1993 à 1997. Il a été responsable notamment du fonctionnement d'un intergroupe dédié à la politique audiovisuelle européenne. Il a exercé ensuite différentes responsabilités au sein des collectivités territoriales françaises de 1997 à 2005 où il a successivement exercé les fonctions de conseiller technique en cabinet, de responsable du suivi des contractualisations et du financement des grands projets puis de responsable de la direction des études et de la prospective. En 2012, il a co-dirigé un ouvrage collectif, *De la solidarité économique et sociale à la cohésion territoriale* (ENA).

MICHEL Hélène

Professeure de science politique à l'IEP de Strasbourg et membre de l'Institut Universitaire de France. Elle est spécialiste de la sociologie de l'Union européenne et en particulier groupes d'intérêt européens, qu'il s'agisse des cabinets de consultant, des organisations de la société civile ou des organisations syndicales et patronales. Elle a publié différents articles et ouvrages sur le domaine.
Elle est en outre directrice du laboratoire de recherche CNRS-Université de Strasbourg SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe auquel est adossé le Master.
http://www.sage.unistra.fr/

MICHON Sébastien

Chercheur au CNRS et membre du laboratoire SAGE (Sociétés, acteurs et gouvernement en Europe), il est spécialisé en sociologie politique et en méthodes quantitatives. Ses recherches portent sur: les élites politiques (membres de gouvernement et eurodéputés), la sociologie des équipes parlementaires et des collaborateurs politiques (entre autres au Parlement européen), et les carrières dans les métiers de l'Europe politique.
http://sage.unistra.fr/membres/chercheurs-cnrs/michon-sebastien/
http://unistra.academia.edu/S%C3%A9bastienMichon

NEISSE Franck

Diplômé de l'IEP Paris et de l'Université de Berlin, Frank Neisse est administrateur auprès du Service Européen d'Action Extérieure. Il a d'abord travaillé à la Délégation aux Affaires Stratégiques au ministère de la Défense. Il a ensuite occupé les fonctions de conseiller politique auprès de différents missions de l'ONU, de l'UE et de l'OTAN dans les Balkans et au Sahara Occidental. De 2006 à 2009, il a supervisé la réforme du secteur de la sécurité au Kosovo. Il a rejoint le SEAE en 2010, et plus précisément la Capacité de Planification et de Conduite des missions civile de gestion des Crises (CPCC). A ce titre, il était chargé de la conduite de la mission EUPOL RD Congo ainsi que de la planification d'EUAVSEC Sud Soudan. Il occupe aujourd'hui le poste de chef de secteur Sahel/Maghreb où il supervise les missions EUBAM Libye et EUCAP Niger.

POPA Ruxandra

Ruxandra Popa occupe les fonctions de Secrétaire générale adjointe aux Affaires politiques de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) depuis mars 2011. Avant sa nomination à ce poste, elle a été pendant près de 6 ans la directrice de la Commission sur la dimension civile de la sécurité de l'AP-OTAN. En 2004 et 2005, elle a été chargée de cours en droit international et en relations internationales au campus de Nancy de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et à l'Institut national des langues et civilisations orientales. Auparavant, elle a travaillé en qualité d'assistante de recherche auprès de plusieurs organisations et centres de recherche internationaux et européens, dont l'AP-OTAN, mais aussi la Brookings Institution de Washington, le Bundestag allemand et le Parlement européen. Elle a obtenu un Master en administration publique à Sciences Po Paris et un DEA de droit international et organisations internationales à la Sorbonne. Elle a la double nationalité française et roumaine.

ROMER Jean-Christophe

Jean-Christophe Romer est professeur des universités à l'IEP de Strasbourg, spécialiste en histoire des relations internationales.

ROWELL Jay
Jay Rowell est Directeur de Recherche au CNRS en sociologie politique, ancien directeur du Groupe de Sociologie Politique Européenne et membre de l'UMR SAGE, Société, acteurs et gouvernement en Europe
http://sage.unistra.fr/membres/chercheurs-cnrs/rowell-jay/

SCHMELTER Misha
Mischa SCHMELTER est actuellement Chargé d'études au sein de la Direction des Relations Européennes et Internationales de la Région Alsace où il occupe le poste d'instructeur de projets au sein du programme INTERREG IV Rhin supérieur.
Depuis 2012, il est plus particulièrement en charge de l'élaboration de la stratégie de programmation du futur programme INTERREG V Rhin supérieur 2014-2020.

SCHMITT Mélanie
Mélanie Schmitt est maître de conférences en droit privé à l'Université de Strasbourg (Faculté de droit), auteure d'une thèse de doctorat consacrée à « L'autonomie collective des partenaires sociaux dans l'ordre juridique communautaire » et expert auprès de l'Institut syndical européen (Bruxelles).

SCHWANDER David
Après des études à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg et au Collège d'Europe (Bruges), David Schwander a exercé des fonctions de lobbyiste pendant 7 ans au sein d'une fédération bancaire européenne à Bruxelles. Expert dans le domaine de la législation européenne des services financiers, il devient administrateur à la Commission européenne en 2007. Il se spécialise dans le domaine de l'audit au sein du Service d'Audit Interne (IAS) de la Commission. D'abord dans l'unité responsable de l'audit des agences de régulation, il devient auditeur interne à la DG des Ressources Humaines où il gère un projet de rationalisation des processus.

SEIDENDORF Stefan
Dr. Stefan Seidendorf ist wiss. Mitarbeiter am Deutsch-Französischen Institut (dfi) Ludwigsburg und dort für Fragen der Europapolitik zuständig. Er hat in Tübingen, Aix-en-Provence und Brügge Romanistik, Geschichte und europäische Politik- und Verwaltungswissenschaften studiert und in Mannheim in Sozialwissenschaften promoviert.
Von 2005-2010 war er Dozent und wissenschaftlicher Mitarbeiter am politikwissenschaftlichen Seminar der Universität Mannheim, 2010 Gastprofessor am IEP Strasbourg. Veröffentlichungen u.a. zu Fragen europäischer Identitätsbildung, deutsch-französische Beziehungen, französische Europapolitik. Seit 2010 ist er außerdem Mitherausgeber und Redakteur des Frankreichjahrbuchs des dfi.

SITAROUPOULOS Nikolaos
Dr Nikolaos Sitaropoulos, Head of Division and Deputy to the Director, Office of the Council of Europe Commissioner for Human Rights
Email: nikolaos.sitaropoulos@coe.int

TAQUET-GRAZZIANI Marc
Titulaire d'une Maîtrise d'Histoire des relations internationales de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Marc Taquet-Graziani est également diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et du Collège d'Europe à Bruges. Après huit ans de lobbying dans le domaine des transports pour une agence de communication américaine, Marc est recruté à la Commission Européenne en 2005, à la DG Recherche puis, en 2007 à la DG Communication. Il est actuellement Chef de Secteur, responsable de la communication internet et éditeur en chef de la page d'accueil du site de la Commission. Il est régulièrement amené à présenter la politique de communication de la Commission à un public d'universitaires et de journalistes.

THONIER Jean-Paul, Général

Général de Corps d'Armée (2S) et officier des Troupes de Marine,
Grand Officier de la Légion d'Honneur- Grand Officier de l'Ordre National du Mérite.
Chef de corps du 2ème Régiment d'Infanterie de Marine (1994-1996)
Commandant de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine (2003-2005)
A participé à dix opérations militaires de maintien ou de rétablissement de la Paix sous mandat national, européen ou onusien et a été particulièrement impliqué dans les différentes crises qui ont concerné l'Afrique francophone au cours de ces vingt cinq dernières années. Il a notamment commandé de mai à septembre 2003 la force européenne ARTEMIS en Ituri dans l'est de la RDC lors de la première opération militaire de l'UE en Afrique.

VAHLAS Alexis

Alexis Vahlas est Maître de Conférences habilité à diriger des recherches à l'IEP de Strasbourg, après un doctorat en droit international de l'Université Paris II, une mention au Concours général de science politique et un prix d'excellence de l'Université de Montréal.
En tant que praticien, il a été conseiller diplomatique (Polad) de l'OTAN d'abord en Bosnie-Herzégovine en 2003, puis de 2006 à 2010 à l'état-major de l'OTAN à Naples, en charge des Balkans, de l'opération maritime antiterroriste en Méditérranée Active Endeavour, de la mission de formation de l'OTAN en Iraq, de la première opération antipiraterie ainsi que du Dialogue méditerranéen. Il a également été expert de l'Union européenne dans le cadre de jumelages visant à réformer les ministères des affaires étrangères des Balkans occidentaux et a participé comme observateur de l'OSCE à des missions d'observation lors d'élections législatives. Il est actuellement conseiller politique du général commandant la défense aérienne et les opérations aériennes françaises.
Rattaché au Centre d'études internationales et européennes (CEIE), ses recherches portent principalement sur les crises de l'Etat moderne et les différentes conceptions de la souveraineté.

WASSENBERG Birte

Birte Wassenberg est Professeure en histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques (IEP) de l'Université de Strasbourg, chaire Jean Monnet, membre de l'EA 4374 FARE et responsable du Master 2 Histoire des Relations Internationales. Elle est ancienne fonctionnaire de la Région Alsace, spécialiste de la coopération transfrontalière, de l'anti-européisme et du Conseil de l'Europe.

WILLMANN Nadine

Professeur agrégé d´allemand et docteur en études germaniques en poste comme PRAG à l´Institut d´études politiques. Membre du comité de rédaction de la Revue d´Allemagne et des pays de langue Allemande. Choix de publications: Günther Weisenborn, *Un écrivain de la résistance Allemande*, Paris: L´Harmattan, 2007. "Les femmes dans le parti Die Linke", Allemagne d´aujourd´hui, décembre 2013.

Le mémoire de Master 2 Politiques européennes

Sont regroupés ici des conseils pratiques nécessaires à la production du mémoire de science politique. Sans fétichisme méthodologique, il s'agit d'apprendre un certain nombre de conventions de présentation, de construction de problématique et d'écriture.

I. Le mémoire et la démarche de recherche

Par son caractère universitaire, le mémoire de science politique vie à évaluer des connaissances et des capacités à les organiser en une démonstration claire et argumentée. Deux dimensions essentielles le distinguent nettement des dissertations ou commentaires que l'on a pu vous demander jusqu'à présent.

En ce qui concerne les connaissances à évaluer, il s'agit surtout de tester votre capacité à mettre en œuvre des approches théoriques de la science politique de manière à produire des données originales. En ce sens, le mémoire n'est pas la restitution de connaissances apprises en cours ou à l'occasion de lectures personnelles (ce n'est pas une dissertation). Il n'est pas non plus l'occasion de faire des propositions ou de proposer des « solutions » au « problème » étudié et diagnostiqué (ce n'est pas un rapport d'expertise). Enfin, il n'est pas davantage le lieu d'expression d'opinions ou de considérations larges sur une question (ce n'est pas un essai).

Votre tâche consiste à **apporter des connaissances nouvelles fondées empiriquement et théoriquement conceptualisées**. Ce qui implique non seulement de connaître les travaux disponibles sur votre thème mais aussi de montrer que vous apportez des éléments nouveaux par rapport cet édifice général. La nouveauté peut résider soit dans l'objet, la méthode employée, la période étudiée, soit dans les sources utilisées, le terrain exploré ou les conclusions formulées.

En ce qui concerne votre démonstration, vous devez **tester une ou plusieurs hypothèses sur un terrain d'enquête.** Ce qui signifie que la logique de votre démonstration dépend étroitement de votre enquête, de ce que vous allez trouver ou non et des moyens mis en œuvre. La conséquence immédiate de cela est que votre démonstration doit accorder une attention toute particulière aux différentes opérations de recherche que vous aurez effectuées. Autrement dit, la valeur de votre démonstration (et du mémoire) ne dépend pas des résultats trouvés mais de votre capacité à porter un regard réflexif, souvent critique, sur ces résultats, en fonction des hypothèses de départ et en fonction de votre démarche.

Au cours du mémoire vous devez faire la preuve que **vous maîtrisez les opérations de recherche et savez garder un œil critique sur ce que vous faites**. Par conséquent vous devez constamment justifier ce que vous faites et interpréter les données produites en fonction de leur mode de production.

II. Construction d'une problématique

Quoiqu'un peu prétentieux, le mot « problématique » rassemble tout l'appareillage liminaire qui permet de définir votre objet, son insertion dans un tissu d'interrogation, la justification du raisonnement et de la démarche argumentaire, la présentation de la critique des sources. C'est l'affirmation des différentes étapes de votre cheminement intellectuel au cours duquel vous justifiez vos choix d'objets, de méthode, de terrain d'enquête.

La problématique prend place dans une introduction substantielle qui remplit une triple fonction :
1°) C'est d'abord une garantie. Vous menez le lecteur dans la direction que vous avez choisie. Vous soulevez préalablement les difficultés et les videz de leurs critiques éventuelles. L'élaboration d'une problématique ressemble donc à un travail préventif et de désamorçage.
2°) Il s'agit aussi d'un lieu stratégique qui conditionne le processus de séduction. On abordera la lecture de votre mémoire par cette partie. Sachez donc faire de votre sujet un sujet intéressant, c'est-à-dire suscitez l'intérêt de votre lecteur.
3°) Le dernier enjeu porte sur le label de scientificité de votre travail qui passe obligatoirement par la rigueur de la démarche et l'aptitude développée à comprendre et prévoir les pièges de l'exercice.

Les principales étapes permettant l'élaboration et la présentation de la problématique sont :
1°) Situez votre recherche soit dans le débat public, soit dans l'ensemble des travaux existants sur le même thème. Vous devez répondre à la question de l'opportunité du choix d'un objet qui a déjà tenté d'autres personnes ou qui défraie la chronique ; ou versement, expliquer la discrétion voire l'occultation du sujet.

2°) Positionnez-vous dans l'ensemble des travaux existants sur le même thème ; C'est là qu'intervient l'inventaire des travaux effectués sinon de manière exhaustive et détaillée du moins dans ses grandes lignes. Vous devez être capables de ranger votre recherche personnelle dans un ensemble heuristique plus large. Comment a-t-on travaillé jusque là sur ce sujet ? Essayez de présenter cet état de la recherche dans le but de mettre en valeur votre propre étude et votre démarche. Vous devez donc vous livrer à un travail critique qui consiste à montrer les apports et l'intérêt de telle ou telle recherche, ainsi que les limites, les incomplétudes, les impasses, les incohérences, l'ancienneté, les erreurs des anciennes études. C'est en fonction de ce travail de positionnement et de démarcation que vous pourrez justifier votre approche, votre enquête et préciser votre objectif. Il est recommandé de préciser d'emblée et très simplement quel il est (ex : « l'objectif de ce travail consistera à … »).

3°) Formulez un certain nombre d'hypothèses de départ qui devraient vous conduire à structurer votre démonstration. (ex : « notre démarche procède d'une série d'hypothèses.. »). Il n'est pas obligatoire que toutes les hypothèses formulées dans la problématique soient opératoires. Mais il convient de se fixer quelques cibles et ambitions ainsi que quelques pistes pour les atteindre, tout en vous souvenant qu'elles ne sont que provisoires. Votre travail consiste précisément à revenir sur ces hypothèses, par définition souples révisables.

4°) Présentez et justifiez votre terrain d'exploration. Il peut s'agir d'un lieu géographique, d'une institution, d'une époque, d'un personnage, d'un document. La description du terrain doit demeurer succincte mais présenter une réelle mise en valeur. La difficulté consiste à trouver le lien entre une réflexion générale et un cas d'espèce à vocation monographique. Demandez-vous alors en quoi ce terrain (et pas un autre) est pertinent pour tester les hypothèses élaborées précédemment.

5°) Présentez et critiquez les sources et la méthode. Après avoir justifié le choix de l'objet, sa richesse, sa complexité et affiché la façon de l'atteindre, il faut présenter vos sources, en faire l'inventaire, en justifier le choix et savoir les croiser. L'important réside moins dans la description de vos sources que dans leur évaluation critiques : les sources ne sont ni naturelles, ni neutres. Soit elles ont été construite préalablement par d'autres que vous (archives, documents, études…) elles sont donc toujours le produit d'un travail social dont

vous devez éviter les pièges. Soit vous les avez construites vous-mêmes et il convient de livrer les conditions de production de celles-ci (conditions de passation des entretiens, des questionnaires, choix de l'échantillon, conditions d'observation…). N'hésitez pas non plus à souligner les difficultés que vous avez rencontrées dans la collecte de ces données, ainsi que vos façons de les résoudre ou de les contourner.

6°) Présentez et critiquez le traitement de ces données. Donnez une grille de lecture de ces données. C'est à ce moment que vous mobilisez des méthodes des sciences sociales déjà éprouvées mais que vous articulez en fonction de vos objectifs et selon les contraintes de votre terrain ? Là aussi, on doit retrouver un souci de légitimation de votre démarche : montrez que vous savez ce que vous faites et que vous l'avez fait sciemment.

III La construction du plan

Le plan donne forme à votre réflexion, à vos idées et hypothèses. Il s'agit d'une charpente qui doit supporter tout le poids de la logique argumentaire et vous permettre d'y consigner la richesse de vos matériaux empiriques. **Un plan se construit avec les éléments dont on dispose.** Il ne fait donc pas anticiper sur des sources éventuelles qui risquent de ne jamais se débloquer ou de s'avérer décevantes. Pour autant, il ne faut pas se laisser envahir par les données empiriques et tenter coûte que coûte de tout « caser ». Vous devez sélectionner les éléments les plus pertinents du point de vue de votre démonstration. C'est probablement dans le plan que la domination du sujet est la plus patente.
Le plan se construit autour d'un certain nombre de grandes questions que vous entendez démontrer. Partez de l'idée que chaque partie, chapitre ou section de votre mémoire vise à faire une démonstration, à montrer quelque chose contre une idée spontanée, contre telle ou telle théorie ou vision que vous contestez.
Le plan comporte de préférence 2 ou 3 parties. Il est organisé de manière dynamique et s'inscrit dans une logique de démonstration. Des subdivisions sont effectuées régulièrement toutes les 3 ou 4 pages. Les titres doivent expliciter le contenu et la place de chaque partie dans le raisonnement. Ils ne doivent pas être seulement descriptifs (du type « l'organisation administrative », « les rapports avec l'Etat) mais indiquer l'idée principale (ex : « l'institutionnalisation d'une administration républicaine », « une coopération sous surveillance », « l'ambivalence des relations avec l'administration centrales »).
Evitez les chapitres de généralité ou de simple érudition qui ont trop souvent tendance à vous faire oublier le sujet. Veillez à l'équilibre des parties et des subdivisions. Chaque grande division commence par une introduction qui présente 1/ l'hypothèse centrale de la partie, 2/ les indicateurs et les sources mobilisés, 3/ l'annonce de plan
et se termine par un paragraphe conclusif qui en synthétise les apports et fait la transition avec ce qui suit.

IV. L'écriture

Le mémoire est la présentation d'un travail personnel de recherche. Il allie donc **rigueur scientifique et expérience personnelle d'enquête**. Il peut parfois être utile de ne pas gommer cette dernière dimension, à la différence de ce qui se pratique dans les dissertations. Vous êtes l'auteur de votre enquête, de votre travail d'interprétation et de votre rédaction. Aussi, **renoncez aux formulations impersonnelles** (« on », « il faut dire », « il semble ») au profil du « nous » ou du « je » qui ont le mérite de faire prendre conscience de la dimension personnelle des choix qui sont faits au cours de la recherche et des interprétations qui sont données dans le moment de la restitution écrite.

Le mémoire doit être typographié et relié. Sur la couverture figurent le lieu d'études, l'année universitaire, l'année d'étude, le titre du mémoire, vos noms et prénoms ceux du directeur.
Nombre d'exemplaire : 1 pour le directeur de mémoire, 1 pour le 2nd membre du jury 1 pour l'administration et 1 pour vous.
Le titre doit indiquer explicitement l'orientation adoptée et le terrain ou thème précis du mémoire.
Exemples de titres à éviter :
- Emile Durkheim, sa vie, son œuvre
- La politique sociale de Saverne
- L'identité européenne

Préférez plutôt :
- Institutionnalisation d'une discipline scientifique : Emile Durkheim et la sociologie
- La structuration des réseaux d'aide sociale. Associations et pouvoir municipal à Saverne
- Les procédures administratives d'identification : le cas des élections européennes

Le mémoire fait entre 50 et 100 pages hors annexes, sachant que 60-70 c'est bien.
Les pages sont d'environ 2200 signes lorsque l'on respecte la frappe suivante : interligne 1,5 ; police tomes 12 ou arial 10.

Il est structuré en une introduction, un développement et une conclusion.

L'introduction est un élément primordial du mémoire. Elle représente 10 à 15 pages. Son organisation doit s'inspirer du modèle suivant :
1/ le problème traité (les enjeux du sujet, son traitement dans la littérature scientifique…)
2/ la problématique adoptée (indication des références théoriques)
3/ le terrain étudié
4/ les méthodes employées, les indicateurs mobilisés
5/ l'annonce du plan.

Le développement est organisé en parties chapitres, sections, paragraphes. Les titres de ces subdivisions doivent apparaître de manière à donner à voir la structuration de votre texte. Soignez la mise en valeur des titres et respecter la codification jusqu'au bout.
Les notes doivent être mises en notes de bas de page, numérotés en continue ou éventuellement par chapitre. Une attention particulière soit être accordée à al rédaction des notes de bas de page, notamment celles qui permettent de préciser vos sources. Les notes concernant principalement les références bibliographiques. Evitez le plus possible les notes qui développent un point précis en aparté, ce qui interrompt le cours de al démonstration.

La conclusion est brève, environ 5 pages. Elle présente 1/ la synthèse des principaux éléments apportés et 2/ une ouverture sur d'autres problèmes ou sur des possibles continuations du travail.

La bibliographie doit être classée par ordre alphabétique. Elle se distingue de la liste des sources et documents.
Toutes les références citées dans le corps du texte doivent se retrouver dans la bibliographie. Et toutes les références citées en bibliographie doivent être utilisés dans le corps du texte.
Pour la présentation :
Pour un ouvrage : NOM (Prénom), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, DATE, nombres de pages, (numéro de page citée).

Pour un article : NOM (Prénom), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, numéro, date, p.X-Y
Si l'ouvrage ou l'article a déjà été cité : NOM (Prénom), op.cit., p.X ; NOM (Prénom), art. cité, p.X

L'ordonnancement général du mémoire doit s'efforcer de respecter le schéma suivant :

- page de garde
- page de remerciements éventuels
- sommaire avec pagination
- corps du mémoire
- sources
- bibliographie
- table des matières avec pagination
- liste des annexes
- annexes (à limiter)

V. La soutenance

La soutenance est la présentation orale de votre travail. Même si l'essentiel de l'évaluation du mémoire ne se joue pas à ce moment-là, il ne s'agit pas d'une simple formalité. Ne négligez pas ce moment : une mauvaise prestation peut être préjudiciable à l'appréciation du mémoire. Inversement, une bonne prestation orale qui témoigne d'une véritable réflexivité sur son travail d'enquête et sa restitution écrite peut en partie « rattraper » des lacunes ou des imprécisions. En étant l'occasion de revenir sur les conditions de la recherche, la soutenance peut ainsi permettre de justifier des faiblesses (ex : faible nombre d'entretiens pour cause de réticences des enquêtés, inaccessibilité de certains documents…).

La soutenance a lieu en présence de votre directeur de mémoire et d'un 2nd membre du jury, membre de l'équipe pédagogique. Elle dure entre 30 minutes et 1h.
Vous disposez de 10 minutes pour présenter votre mémoire. Il ne s'agit pas de le résumer. Insistez plutôt sur ce qui a présidé à votre enquête et sur les conclusions. C'est le moment de procéder à une évaluation critique de ces résultats ainsi que de votre méthode d'enquête. Ceci peut ouvrir sur des enquêtes futures à effectuer sur le même thème ou sur la mise en œuvre de la même démarche sur des thèmes que vous avez rencontrés au cours de la recherche.
Les membres du jury présentent leurs observations critiques et vous posent un certain nombre de questions qui appellent de votre part une réponse

A l'issue de la délibération, le jury décerne une note sur 20 prenant en compte le mémoire et la qualité de la prestation orale.

Le rapport de stage. Consignes

I. Objet du stage

Le stage a un double objectif : d'une part, il vise à compléter, par une expérience pratique, la formation universitaire dispensée au sein du Master 2 ; il doit, d'autre part, favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. C'est pourquoi l'expérience de travail développée dans le cadre de ce stage ne saurait se limiter simplement à la mise en œuvre ou à l'acquisition de connaissances académiques : il s'agit d'aller au-delà. Les missions confiées à l'étudiant au sein de sa structure d'accueil doivent lui permettre d'acquérir et de développer d'autres compétences qu'il convient de valoriser dans le rapport de stage : esprit d'initiative, qualités relationnelles, capacité d'innovation, expérimentation de nouvelles méthodologies…

II. Présentation du rapport

Le rapport de stage est un document unique, composé d'une partie rédigée en français d'environ 40 pages (hors annexe) et d'une annexe comprenant les documents réalisés par l'étudiant durant sa mission (notes de synthèse, rapports d'étude, articles, brochures…). Si ceux-ci sont confidentiels, ils ne figureront pas in extenso dans le rapport. Cela ne dispense pas l'étudiant de présenter et d'analyser ce qu'il a produit au cours de son stage.

Le rapport peut être rédigé à la première personne. Il ne doit en aucun cas être purement descriptif, voire anecdotique, mais refléter la rigueur, la précision, l'esprit critique et attester d'un véritable recul théorique et analytique. Il convient donc d'éviter l'enthousiasme exagéré comme le dénigrement amer. Un ton modéré et une construction aussi rigoureuse que possible sont requis. Le rapport de stage doit être rédigé dans un esprit d'analyse d'une expérience. Pour cela, l'analyse doit mobiliser des connaissances sur les contextes institutionnels, les acteurs en jeu, les contraintes politiques… vues en cours ou acquises par des lectures et recherches personnelles. Un bon professionnel et un professionnel capable d'analyser sa pratique professionnelle en lien avec son environnement, les acteurs et les enjeux en présence

Le rapport comportera, selon le sujet et le contexte opérationnel, trois ou quatre parties équilibrées, une introduction et une conclusion. A titre indicatif, le plan à suivre peut se présenter ainsi :

INTRODUCTION

L'introduction permet de présenter et de justifier le choix (contraint, délibéré, opportun…) de la structure d'accueil en fonction des objectifs de l'étudiant et de ses attentes en termes de pratiques professionnelles. Il est utile de préciser dans quelles circonstances s'est faite l'obtention du stage car elles déterminent souvent les relations que l'étudiant entretient avec son maître de stage et, plus largement, le personnel de la structure d'accueil. Ces éléments doivent être intégrés à l'analyse de l'expérience au sein de la structure.

A) PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Il est important de présenter la structure d'accueil (type, objectifs, taille, financement, activités…) et son mode de fonctionnement. Il convient aussi de situer cette structure dans son environnement institutionnel, politique et géographique (est-elle la seule du genre ? avec quels partenaires travaille-t-elle ? avec qui est-elle en concurrence ? quels sont les problèmes auxquels elle est confrontée ? quelles sont les opportunités qui s'offrent à elle ?….)
Cette partie ne doit pas être seulement descriptive : elle contient déjà des éléments de réflexion sur la structure d'accueil (en la comparant par exemple à d'autres, en insistant sur les spécificités de son environnement, en donnant des éléments sur le personnel…).

B) DEFINITION DE LA MISSION CONFIEE AU STAGIAIRE

Cette partie peut se décliner en sous-parties en fonction des différentes dimensions de la (ou des) mission(s) confiée(s). Elle est importante car elle doit préciser, entre autres, les objectifs, les obstacles (de tous ordres) rencontrés, la méthodologie employée et la façon dont les missions s'articulent avec les activités de la structure. Les objectifs du stage doivent être évoqués mais également les attentes du maître du stage au-delà des objectifs tangibles assignés (ex. : autonomie plus ou moins totale du stagiaire dans certains domaines, passage de relais sur certaines actions, etc.)

Le maître de stage peut ici être mis à contribution. En échange, il peut demander, de façon plus ou moins appuyée, à « exercer un droit de regard » sur cette partie.

C) APPRECIATION CRITIQUE DE L'EXPERIENCE

Cette troisième partie doit permettre à l'étudiant de revenir sur son expérience au sein de la structure. Il est ici invité à réfléchir à la valeur ajoutée de son stage, aussi bien pour lui-même (dans quelle mesure et sur quels plans le stage lui a-t-il permis de progresser ?) que pour la structure d'accueil (qu'a-t-il fourni à la structure d'accueil ? quelle est l'utilité du travail qu'il a effectué ?). On attend de l'étudiant qu'il procède à une évaluation de son stage en fonction de ses attentes initiales (cf. introduction), de son projet professionnel et des perspectives à plus ou moins court terme qui se présentent à lui. L'appréciation critique consiste également pour l'étudiant à devoir cerner les limites de l'expérience et proposer éventuellement des pistes ou des solutions. L'étudiant doit apporter une attention toute particulière à cette partie du rapport de stage qui est la plus importante dans l'évaluation de l'ensemble du rapport.
Cet exercice exclut toute critique systématique et exclusivement négative, sans suggestions, de même que tout commentaire dithyrambique, également fort peu convaincant. Il faut savoir ici faire preuve de nuance et de mesure sans tomber dans la « langue de bois ».
S'en tenir à ces consignes, aussi scolaires soient-elles, est le minimum exigible pour rédiger un rapport de stage digne de ce nom.

III. La remise du rapport de stage

Une fois rédigé, imprimé et relié, le rapport de stage doit être remis en trois exemplaires :
- un exemplaire (pour la bibliothèque de l'IEP) le **1er septembre 2015** au plus tard au secrétariat du Master (à l'attention de Mme Danuta KNORR)
- un exemplaire doit être remis directement, dans les mêmes délais, au membre de l'équipe enseignante du Master 2 chargé d'évaluer ce rapport.

- un exemplaire doit enfin être transmis au maître de stage qui aura, par ailleurs, renvoyer la Fiche d'évaluation du stage au secrétariat du Master (à l'attention de Mme Danuta KNORR) pour **1er septembre 2015** au plus tard. L'évaluation du stage est indépendante du rapport de stage.

IV. L'EVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

L'évaluation du rapport de stage est faite par un membre de l'équipe pédagogique du Master qui évalue non pas le stage et son déroulement mais la capacité de l'étudiant à présenter et à analyser l'expérience professionnalisante au sein d'une structure d'accueil. S'il le souhaite, l'évaluateur peut demander à l'étudiant et/ou au maître de stage des précisions sur le déroulement du stage.
Il n'y a pas de soutenance du rapport de stage, sauf si l'évaluateur la juge nécessaire.
Il est recommandé aux étudiantes de ne pas attendre la remise du rapport de stage pour entrer en contact avec l'évaluateur pour lui faire part d'éventuelles difficultés ou pour discuter avec lui de certains points spécifiques du rapport.

Les groupes de travail

(UE 14 : Module de professionnalisation)

Objectifs

Les groupes de travail ont pour objet la professionnalisation des étudiants, notamment la mise en œuvre des connaissances théoriques et l'utilisation de compétences et techniques applicables au monde du travail. Ils doivent permettre aux étudiants de se familiariser au travail en équipe, au contact avec des partenaires externes au monde universitaire, à développer le sens des responsabilités, et à travailler en autonomie avec l'impératif d'aboutir à des résultats transférables et applicables en dehors du contexte académique.

Ces groupes permettent un « brassage » des différentes spécialités du diplôme. Les différentes activités organisées constituent un élément fédérateur de chaque promotion. Ils contribuent également à renforcer la bonne réputation du diplôme vis-à-vis des partenaires extérieurs de l'IEP ainsi que les futurs employeurs des étudiants.

Historique

Depuis la création du Master en 2004, les groupes de travail ont constitué le principal élément professionnalisant du diplôme. Certains groupes répondent aux besoins du Master lui-même (organisation de voyages d'étude à Bruxelles et de contacts les anciens étudiants), d'autres ont évolué en fonction de l'actualité européenne (organisation de conférences, réalisation d'enquêtes), et d'autres encore se sont développés en fonction des besoins des partenaires de l'IEP dans le cadre du Pôle européen d'administration publique (PEAP) et d'autres accords tel que celui entre l'IEP et l'Eurocorps.

Les missions des groupes de travail

Les travaux ou missions confiés aux étudiants peuvent consister en :

- des études, diagnostics et analyses (avec l'ensemble des méthodes d'enquête à leur disposition : entretiens, observations, recherche bibliographiques…),
- l'élaboration de documents faisant le point sur une question (ex : lanceurs d'alerte), un état des lieux (ex : guide de métiers) ou compte rendu d'activités,
- l'organisation de manifestations (conférences, séminaires, journées étude)
- la valorisation d'activités ou d'institutions via des outils de communication (y compris brochures, plaquettes, contenu pour sites internet, liste de contacts, réseaux sociaux…)

Pour les référents commanditaires, les étudiants fournissent :

- des connaissances académiques de niveau Master 2 sur les questions européennes (références bibliographiques, maîtrise des débats d'actualité et des enjeux relatifs à certaines thématiques),
- des méthodologies spécifiques de collecte et de traitement d'informations (sondages, entretiens, enquête qualitative, observations…),
- des savoir-faire universitaires (capacité de synthèse, capacité d'analyse, esprit critique, autonomie du questionnement…),

- des compétences professionnelles (savoir répondre aux attentes, compréhension du cadre institutionnel, économique et organisationnel du commanditaire, présentation et valorisation de son travail…).

Organisation

Les groupes de travail seront présentés en détail par les référents pendant la session de rentrée (entre le 8 et le 12 septembre 2014).

La répartition dans les groupes de travail aura lieu le lundi 15 septembre (8h à 10h).

Les dates disponibles pour des réunions entre les étudiants et leurs référents sont le:

Vendredi 19 septembre 8h 12h
Vendredi 26 septembre 8h 12h
Vendredi 10 octobre 8h 12h
Vendredi 17 octobre 8h 12h
Vendredi 14 novembre 8h 12h
Vendredi 12 décembre 8h 12h
Vendredi 23 janvier 8h 12h

Il serait souhaitable que les étudiants puissent se réunir avec leur référent une fois par mois. Aux autres dates, ils pourront travailler de façon autonome. Les réunions pourront avoir lieu dans les locaux des référents ou à l'IEP.

Aux dates suivantes, tous les étudiants seront convoqués pour une séance de suivi avec l'équipe pédagogique de l'IEP:

- Vendredi 3 octobre 8h 12h
- Vendredi 7 novembre 8h 12h
- Vendredi 5 décembre 8h 12h
- Jeudi 5 février 8h 12h

Une feuille de route ou cahier des charges sera établi pour chaque groupe en début de ses travaux. Une courte note d'étape (« progress report ») sera demandée aux étudiants de chaque groupe pour chacune de ces séances.

Chaque groupe élira en son sein un coordinateur, qui sera en contact régulier avec le référent du groupe, ainsi qu'un « responsable de communication ». Chaque membre du groupe devra contribuer aux travaux de façon équitable.

Tout en respectant l'environnement institutionnel de l'organisme commanditaire de la mission, les étudiants gèrent leur travail de façon autonome. Néanmoins, toute proposition de modification majeure des objectifs, activités et résultats attendus doit être approuvée par le référent et l'équipe pédagogique de l'IEP.

Les rapports d'activité : structure et présentation

Les rapports d'activité ne doivent pas obligatoirement respecter une structure ou une présentation unique. Les chapitres, le contenu, la longueur et l'information fournie en annexe peuvent varier en fonction de la nature du travail accompli. Par contre, d'une façon ou d'une autre, ils devraient aborder les éléments suivants:

- l'objectif du travail (les objectifs explicites mais aussi implicites), problématique abordée,
- contexte institutionnel et partenariat, consignes reçues, mode de gouvernance,
- l'organisation du groupe, la manière dont les membres se sont répartir les tâches, le rôle et implication de chacun,
- descriptif des activités et chronologie du travail,
- les choix méthodologiques retenus, les démarches scientifiques adoptées,
- les résultats quantitatifs et qualitatifs,
- des conclusions et recommandations (y compris à l'attention de futurs étudiants),
- l'évaluation de l'expérience, difficultés rencontrées et enseignements professionnels.

Les résultats des travaux peuvent figurer dans le rapport lui-même si la logique l'impose, ou être annexés avec d'autres « produits » et « productions ». Les annexes peuvent également inclure :

- études, articles,
- questionnaires, enquêtes,
- inventaires, listes de contactes,
- outils de communication (y compris brochures, plaquettes, aperçu de page internet…).

Un résumé dans le style d'un « *Executive summary* » en début du rapport est souhaitable, ainsi que l'utilisation de graphiques et d'autres supports visuels pour aérer le texte.

Enfin, il est essentiel que chaque membre du groupe contribue à la rédaction du rapport et des annexes de façon équitable.

Les rapports d'activité : contenu et teneur

Les rapports d'activité sont des documents issus d'étudiants très prochainement titulaires d'un Master 2 en voie d'entrée sur le marché du travail. Ce diplôme universitaire, de niveau élevé, sanctionne

- des connaissances académiques sur les questions européennes (visibles dans les références, le maniement de références bibliographiques, dans la maîtrise des débats d'actualité et des enjeux relatifs à certaines thématiques),
- des méthodologies spécifiques de collecte et de traitement d'informations (sondages, entretiens, enquête qualitative, observations…),
- des savoir-faire universitaires (capacité de synthèse, capacité d'analyse, esprit critique, autonomie du questionnement…) ainsi que
- des compétences professionnelles (savoir répondre aux attentes, compréhension du cadre institutionnel, économique et organisationnel du commanditaire, présentation et valorisation de son travail…).

Les rapports d'activité doivent contenir tous ces éléments qui distinguent les étudiants issus d'un Master 2 Politiques européennes d'étudiants ayant un diplôme moins élevé et moins spécialisé.

Les rapports d'activité sont rédigés à destination des commanditaires et donc des référents du groupe de travail qui attendent de la part d'étudiants de Master 2 une véritable analyse du travail confié et réalisé. Le rapport n'est pas un descriptif du déroulement des 5 mois de travail en groupe mais un exposé réfléchi et critique de la manière dont a été réalisé le travail confié. Les résultats doivent être évalués en fonction des objectifs et des moyens mis en œuvre et non à partir d'un jugement subjectif de satisfaction ou d'insatisfaction.

La remise du rapport d'activité

Une fois rédigé, le rapport d'activité avec les annexes doit être remis en quatre exemplaires (trois copies reliées, et une copie non-relié) au Secrétariat du Master (à l'attention de Madame Knorr) au plus tard le vendredi 30 janvier 2015 à midi.

Chaque groupe doit également envoyer le rapport et les annexes par courrier électronique à l'attention de M. Adam Ffoulkes Roberts (ffoulkes@unistra.fr), aussi pour le vendredi 30 janvier 2015 à midi.

Cérémonie de restitution des résultats : présentations des étudiants

La cérémonie aura lieu le vendredi 6 février 2015. Chaque groupe de travail présentera ses travaux en complément du rapport d'activité et d'autres résultats (études, articles, inventaires, outils de communication…). Le Jury sera composé de l'équipe pédagogique et des référents.

Pour la présentation, un projecteur et le matériel informatique nécessaire seront disponibles dans la salle.

Il est important que les présentations donnent une idée du travail accompli par chaque membre du groupe, et que chacun soit présent au podium ou au plus près de celui-ci. Par contre, étant donné la grande taille de certains groupes, un nombre réduit de porte-parole peut être élu pour faire la présentation.

L'évaluation

Le travail des groupes est évalué dans le cadre du module de professionnalisation (UE 14) du diplôme. L'évaluation tient compte des réalisations, des rapports d'activité et des présentations lors de la cérémonie de restitution des rapports. Chaque groupe est évalué par un membre de l'équipe pédagogique, qui tient compte des observations des référents et des autres membres de l'équipe pédagogique. La Directrice du Master établit une synthèse des commentaires avec les notes à destination des étudiants et des référents.

Questions pratiques

Déplacements
S'il est demandé aux étudiants de se déplacer dans le cadre de leur mission (par exemple, pour réaliser un entretien ou assister à une conférence) les référents sont priés de rembourser les frais de voyage ainsi que les frais des repas et, si nécessaire, d'hébergement. Cela ne sera pas nécessaire lorsque le déplacement a lieu à l'initiative de l'étudiant lui-même.
De tels déplacements doivent également faire l'objet d'une demande d'ordre de mission auprès de l'IEP par les étudiants concernés.

Couverture sociale et assurance
Les étudiants bénéficient de leur couverture sociale étudiante pendant la durée des travaux.
L'IEP demande une attestation d'assurance valide garantissant la responsabilité civile de l'étudiant.

Devoir de réserve et confidentialité
Les étudiants s'engagent à n'utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues par eux aux fins de publication ou de communication à des tiers sans accord préalable de l'organisme d'accueil.

Propriété intellectuelle
Lorsque le travail des étudiants donne lieu à la création d'une œuvre protégée par le droit d'auteur ou la propriété industrielle (y compris un logiciel), si l'organisme d'accueil souhaite l'utiliser et que les étudiants sont d'accord, un contrat doit être signé entre les étudiants (auteur) et l'organisme d'accueil. Doivent notamment y être précisés l'étendue des droits cédés, l'éventuelle exclusivité, la destination, les supports utilisés et la durée de la cession, ainsi que, le cas échéant, le montant de la rémunération due à l'étudiant au titre de la cession.

Liste des groupes de travail 2014-2015

Groupe 1 – Défense européenne / Eurocorps
Groupe 2 – Santé transfrontalière / Euroinstitut
Groupe 3 – Parlement européen / ENA DAE
Groupe 4 – Le semestre européen / ENA CERA
Groupe 5 – Diplomatie des villes / CUS
Groupe 6 – Europe et territoires / INET
Groupe 7 – Indicateurs, audit et justice européenne / SAGE
Groupe 8 – Citoyenneté européenne / IEP
Groupe 9 – Voyages d'étude et valorisation / IEP

Un document de synthèse sur les activités de ces groupes sera distribué pendant la session de rentrée.

Calendrier de l'année 2014-2015

Lundi 8 septembre	La rentrée Salle 210, IEP de Strasbourg Voir programme détaillé
Mardi 9 au vendredi 12 septembre	Session de rentrée Visites d'étude à l'ENA, la Région Alsace, l'Institut national des études territoriales (INET), la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA), le Centre administratif de la Communauté urbaine de Strasbourg, l'Eurocorps, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, le Lieu d'Europe, l'Euroinstitut et le Médiateur européen. Voir programme détaillé
Lundi 15 septembre	Début des cours 8h à 10h Choix des groupes de travail 14h à 16h Présentation de l'ENT et les services numériques par Mme Imbert Annonce des groupes de travail
Jeudi18 septembre (date de secours 16 septembre)	Matin : Visite au Parlement européen avec Madame Nathalie Griesbeck, Députée européenne pour le Grand-Est (France) A/m : Conférence *Transfrontier Euro-Institut Network* (TEIN), Au Parlement européen (en relation avec l'Euroinstitut de Kehl)
Jeudi 9 et vendredi 10 octobre	Journées d'étude « Les élections européennes en pratiques - Fabrique des offres politiques et diversité des attitudes des publics », Collège doctoral Le jeudi 9 après-midi est banalisé pour les étudiants
Jeudi 23 octobre	Créneau 18h-20h rencontre étudiants-jeunes diplômés
Lundi 3/mardi 4 novembre	Voyage d'étude au Luxembourg - à confirmer
Jeudi 20 / vendredi 21 novembre	Colloque SAGE sur le Parlement européen (Misha)
12, 13 et 14 novembre	Job week (organisé par l'IEP) Série de tables rondes chaque jour de 17h à 20h
Jeudi 27 novembre	Conférence étudiants - Créneau 16hà18h et 18hà20h - Thème, lieu et horaire exact à déterminer ultérieurement
Vendredi 28 et samedi 29 novembre	Forum Franco-allemand organisé au PMC Le samedi 29 au matin est banalisé pour la spécialité GER

Vendredi 5 décembre	Créneau 18h-20h rencontre étudiants-promo 2013-14
Samedi 6 décembre	Cérémonie de remise des diplômes, Promotion 2013-2014
Mardi 6 au samedi 10 janvier 2015	Voyage d'étude à Bruxelles Le lundi 5 janvier est libre pour les étudiants Samedi 10 janvier - matinée métiers/rencontre avec anciens
Jeudi 15 janvier	Conférence étudiants - Créneau 16hà18h et 18hà20h - Thème, lieu et horaire à déterminer ultérieurement
Vendredi 30 janvier	Date limite pour la remise des rapports d'activité des groupes de travail
Mercredi 4 février	Dernier jour de cours
Vendredi 6 février	Cérémonie de restitution des travaux des groupes de travail Toute la journée
Du 5 au 12 février	Révisions
Du 12 février au 20 février inclus	Examens
Semaine du 23 février	Voyage d'étude au Kosovo (vacances de février)
Lundi 2 mars	Début des stages
1er septembre 2014	Date limite pour la remise des rapports de stage et des mémoires
15 septembre 2014	Date limite pour les soutenances de mémoires

Date des vacances :

LUNDI 27 OCTOBRE AU 01 NOVEMBRE VACANCES DE TOUSSAINT
LUNDI 22 DECEMBRE AU 3 JANVIER VACANCES DE NOEL

Les emplois du temps de chaque semaine seront communiqués aux étudiants par voie d'affichage et par voie électronique.

Secrétariat du Master : Danuta KNORR, bureau 414

master.poleurop@unistra.fr

Bureau des stages : Sophie DOERR, bureau 314
Bureau des doubles diplômes : Thierry STOLLE